

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

**RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE**

N°332 **BIO**
PRESSE

JUILLET-AOÛT 2026



SOMMAIRE

Agenda

Présentation de documents par thématique

Ecologie et ruralité
Marché
Production animale
Production végétale
Recherche et système spécifique Vie
professionnelle

Brèves

Tarifs des services documentaires

Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités



Revue éditée et imprimée par ABioDoc Centre
National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère en
charge de l'Agriculture, de
l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont 89,
Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodoc.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Sophie VALLEIX

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélie BELLEIL, Pauline BOBB, Briec CORNET, Esméralda
RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://bsky.app/profile/abiodoc.bsky.social>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>

Fermeture estivale

ABioDoc sera fermé du 27 juillet au 28 août.

Bonnes vacances !

AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Du 6 au 8 août 2026, à Moorea (Polynésie française)

RDV Tech&Bio 2026 Pacifique

<https://tech-n-bio.com/les-rendez-vous/agriculture-pacifique-2026/>

Le 4 septembre 2026, à Marciac (32)

Proléobio 2026

https://www.terresinovia.fr/fr/evenements/proleobio-2026-sud-ouest?_sc=ODc4NjY3NCMxODI2Nw%3D%3D

Du 15 au 17 septembre 2026, à Rennes (35)

Space

<https://www.space.fr/fr/>

Les 21 et 22 septembre 2026, à Dijon (21)

Assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation

<https://assises-agroecologie-alimentation.fr/>

Le 23 septembre 2026, en Europe

European Organic Day

<https://www.organicseurope.bio/get-involved/european-organic-day/>

Les 23 et 24 septembre 2026, à Retiers (35)

Salon La Terre est Notre Métier

<https://www.salonbio.fr/>

Les 28 et 29 septembre 2026, à Lyon (69)

Salon Natexpo

<https://natexpo.com/>

Le 29 septembre 2026, à l'EPLEFPA de Marmilhat, à Lempdes (63)

Salon Semeurs de Bio (Maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture)

Contact : semeursdebio@educagri.fr

Du 6 au 8 octobre 2026, à Cork (Irlande)

European Organic Congress 2026

<https://www.europeanorganiccongress.bio/>

Du 6 au 9 octobre 2026, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/fr>

Le 8 octobre 2026, au Sommet de l'Élevage, à Clermont-Ferrand (63), en présentiel et en webconférence

Les BioThémas 2026

<https://pole-bio-massif-central.org/les-bio-themas/>

Du 13 au 15 octobre 2026, à Avignon (84)

Rendez-vous Tech & Bio Cultures méditerranéennes, dans le cadre du salon Med'Agri

<https://tech-n-bio.com/les-rendez-vous/cultures-mediterraneennes-2026/>

Les 29 et 30 octobre 2026, à Paris (75)

5th International Conference on Agroecology and Organic farming : « Inclusive Growth through Agroecology: Empowering Farmers, Protecting the Planet »

<https://organicfarming.plantscienceconferences.com/>

AGENDA (SUITE)

Les 3 et 4 novembre 2026, à Bruxelles (Belgique)

Organic Innovation Days 2026

<https://www.organicseurope.bio/events/organic-innovation-days-5/>

Le 17 novembre 2026, à Paris (14^{ème})

4èmes Rencontres des Grandes Cultures Bio

<https://www.terresinovia.fr/fr/evenements/4eme-rencontres-des-grandes-cultures-bio>

Du 26 au 29 novembre 2026, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 1er au 3 décembre 2026, à Bordeaux (33)

Vinitech-Sifel

<https://www.vinitech-sifel.com/>

Les 2 et 3 décembre 2026, au Centre des Congrès de la Villette, Cité des Sciences et de l'Industrie, à Paris (75)

Rencontres Recherches Ruminants

<https://journées3r.fr/>

Du 16 au 19 février 2027, à Nuremberg (Allemagne)

BIOFACH

<https://www.biofach.de/en>

Du 27 février au 7 mars 2027, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)

Salon International de l'Agriculture

<https://www.salon-agriculture.com/fr-FR>

Du 5 au 7 mars 2027, à A Coruña (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Les 23 et 24 mars 2027, à Paris (75)

Journées de Printemps de l'AFPF : « Quels fourrages pour demain face aux évolutions technologiques, organisationnelles et climatiques ? »

<https://afpf-asso.fr/journee/journees-de-printemps-2027>

Du 6 au 9 mai 2027, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

- [Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement](#)
- [Ecologie et Ruralité Développement Rural](#)
- [Ecologie et Ruralité Energie](#)
- [Ecologie et Ruralité Environnement](#)
- [Marché Filière](#)
- [Marché Statistiques](#)
- [Production Animale Apiculture](#)
- [Production Animale Elevage](#)
- [Production Végétale Arboriculture](#)
- [Production Végétale Contrôle des Adventices](#)
- [Production Végétale Grandes Cultures](#)
- [Production Végétale Jardinage](#)
- [Production Végétale Maraîchage](#)
- [Production Végétale Petits Fruits](#)
- [Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales](#)
- [Production Végétale Protection Phytosanitaire](#)
- [Production Végétale Viticulture](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agroforesterie](#)
- [Vie Professionnelle Economie](#)
- [Vie Professionnelle Etranger](#)
- [Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique](#)
- [Vie Professionnelle Politique Agricole](#)
- [Vie Professionnelle Réglementation](#)

Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement

Découverte : « Je partage une placette d'équarrissage naturel »

BONNERY Justine

En France, si la présence de vautours est avérée dans un département, il est possible de pratiquer l'équarrissage naturel. Une placette dédiée, mise en place avec l'accompagnement de la LPO, reçoit les cadavres d'animaux qui sont ensuite dévorés par les vautours en 24 à 48 h. Cette pratique permet d'économiser en déplacements tout en favorisant la biodiversité. Dans les Causses et les Cévennes, un élevage sur trois dispose d'une placette, soit 15 000 cadavres ovins gérés naturellement/an (sur un total de 50 000).

REUSSIR PATRE N° 729, 01/11/2025, p. 42-43 (2)

réf. 332-100

Indicateurs environnementaux des élevages de ruminants bio du Massif central : Premiers résultats

DALLAPORTA Bastien

Dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, les performances environnementales d'élevages de ruminants bio du Massif central - en bovins, ovins et caprins, laitiers et allaitants - ont été étudiées et présentées aux conférences BioThémas, lors du Sommet de l'Élevage 2025. Pour ce faire, l'outil CAP'2ER et des indicateurs complémentaires ont été utilisés. Ainsi, ont pu être mesurés les pertes d'azote, les émissions de gaz à effet de serre, le stockage de carbone et l'empreinte carbone, la capacité des élevages à héberger la biodiversité, les surfaces nécessaires pour produire un kilo de produit et, donc, l'empreinte sol, et enfin l'efficacité protéique nette, traduisant notamment la compétition entre alimentation humaine et animale. Cette première analyse a permis de démontrer la pertinence des élevages biologiques, malgré des disparités entre systèmes, comme levier pour réduire les impacts environnementaux à une échelle territoriale. Cette intervention est visionnable en replay sur <https://youtu.be/f7BmUdbZA2Y?si=HVihxLd7Sw1hcFJL>.

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/12/biothemas2025-bioreferences-performances-environnementales-dallaporta.pdf>

2025, 25 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 332-008

Viande et Climat : Pour un procès équitable

BUCAILLE Francis

L'élevage est-il vraiment l'ennemi numéro un du climat ? L'agronome Francis Bucaille convoque faits scientifiques, données de terrain et raisonnement systémique pour proposer une lecture nuancée et loin des caricatures. Fruit d'un long travail d'investigation, d'analyse des sources les plus récentes, ce livre engagé reprend, point par point, tous les reproches que l'on peut faire aux bovins : émissions de méthane, usage des terres, de l'eau, déforestation, biodiversité, sans oublier la santé humaine. A la barre, sont également appelés les élevages modernes de porcs et de poules. L'ouvrage dévoile les réalités sans détours, déconstruit certains mythes. Il ne s'agit pas d'être « pour » ou « contre », mais d'apporter une vision constructive, équilibrée, sur la meilleure place possible pour les animaux dans nos champs et pour la viande dans nos assiettes.

2026, 138 p., éd. EDITIONS LA BUTINEUSE

réf. 332-090

Ecologie et Ruralité Développement Rural

Agritourisme : Cibler et accueillir une clientèle touristique, ça se prépare

PENAULT Gaëlle

Les fermes bio peuvent diversifier leurs activités en s'appuyant sur l'agritourisme. Le GAEC Tylégumes, dans les Côtes d'Armor, est basé en bord de mer. Le GAEC vise une clientèle touristique et vend ses légumes uniquement en direct, entre avril et novembre. La ferme attire

ces clients saisonniers en communiquant sur les réseaux sociaux, par des affichages dans les commerces, mais également grâce à une cabane de vente de légumes en libre-service et grâce à des événements organisés dans la guinguette de la ferme. « Un pied devant l'autre » est un jardin de plantes aromatiques, dans les Côtes d'Armor. Il organise des visites olfactives et des ateliers en été. Pour mettre en avant ses activités, le jardin est partenaire de l'office de tourisme local. En Suède, l'entreprise « Lysekil ostron och musslor » monte des partenariats entre hôtels et pêcheurs, pour organiser des activités de pêche touristiques, d'huîtres et de moules. L'hébergement des touristes à la ferme est une autre activité envisageable, avec, par exemple, l'appui du réseau Accueil Paysan pour les gîtes à la ferme ou l'application Un bon Spot pour louer un emplacement à des touristes en van.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 319, 01/02/2026, p. 20-21 (2)

réf. 332-049

La biodynamie pour plus de résilience

COZON Stéphane / HAAS Marion

En Ardèche, le Mas de Libian, domaine viticole bio de 31 ha certifié Demeter depuis 2004, comporte une vingtaine d'hectares de vignes, 2 ha d'oliviers, ainsi que des prairies pour l'alimentation d'un cheval et d'un âne. Le domaine dispose d'une source lui permettant d'avoir assez d'eau pour les besoins domestiques, ceux du chai et pour l'arrosage des deux jardins participant à l'autonomie alimentaire du lieu. Les soins apportés au sol sont décrits, notamment les préparations biodynamiques. Les vigneron·nes font face à plusieurs difficultés : celles liées au changement climatique, comme les excès de chaleur ou la précocité des récoltes, ainsi que celles liées aux recrutements pour les vendanges, effectuées à la main sur le domaine. La transmission du domaine à la génération suivante est en cours.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 133, 01/04/2026, p. 12-15 (4)

réf. 332-116

Chez Isabelle et Olivier, on se bat pour produire des légumes diversifiés en montagne

BIDEUX Julie

Isabelle et Olivier se sont lancés dans le maraîchage diversifié depuis leur installation en 2013, à Saint-Amant-Roche-Savine (Puy-de-Dôme). L'exploitation bio ne peut pas s'agrandir, faute de parcelles disponibles autour de leur ferme, ce qui entraîne des contraintes concernant le nombre de personnes pouvant être rémunérées, la mécanisation possible de leur activité et la qualité de leurs parcelles. Le couple doit également s'adapter aux contraintes du terrain, en pente, et des évolutions climatiques. Leur production est vendue sur deux marchés et par le biais de quelques paniers à la ferme. Les dépenses annuelles et les subventions de l'exploitation sont présentées. Un encart se concentre sur l'aide « petit maraîchage et petits fruits » de la PAC et sur ses limites actuelles.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 424, 01/02/2026, p. 16-17 (2)

réf. 332-078

Clélia et Vincent : s'associer pour transmettre

BOSSIO Vasco

Clélia et Vincent, producteurs bio dans la Drôme, présentent leur ferme de 30 hectares, et leur choix pour une transmission heureuse : ils se sont associés à l'arrivée de Clélia en 2024. Vincent s'est installé, quant à lui, en 1986. Il prendra sa retraite quand il le souhaitera, mais cette association permet une transition en douceur, tout en lançant de nouveaux projets pour cette ferme qui associe maraîchage, élevage ovin et arboriculture. Depuis 2024, l'équipe s'est agrandie et compte une salariée occasionnelle pour les travaux d'été et Ludovic, un ancien salarié, revenu en stage-reprise et qui va aussi s'installer et s'associer. Le projet à terme est de créer une Scop pour commercialiser les produits de la ferme (sur les marchés). Cependant, avant cela, il faudra reconstituer le troupeau ovin qui a perdu 40 % de son effectif, suite au passage de la FCO 8 (Fièvre catarrhale ovine), en 2024.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 420, 01/10/2025, p. 14-15 (2)

réf. 332-060

Diversification : De nouvelles opportunités pour stabiliser vos revenus

CHAMBRE D'AGRICULTURE GIRONDE

Le changement climatique pousse de plus en plus d'agriculteurs et de viticulteurs à diversifier leurs activités. Les activités de diversification peuvent prendre plusieurs formes : la création d'une nouvelle activité sur l'exploitation, la création de nouveaux produits ou une meilleure valorisation d'un produit existant. Ce document comporte des fiches techniques de productions végétales et animales, apportant des informations techniques et économiques spécifiques à chaque production, dans un contexte conventionnel, afin d'aider les producteurs dans le choix d'une activité complémentaire adaptée à leur exploitation. Ce document fournit également des informations concernant : l'accès aux aides financières pour des investissements ; la production d'énergie solaire (photovoltaïsme et agrivoltaïsme) ; le développement de l'agritourisme et des circuits courts ; la diversification d'une gamme de produits à base de raisins.

https://gironde.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/295_chambre_dagriculture_de_la_gironde/Interface/PDF/NOS_PUBLICATIONS/Diversification/Guide_Diversification_2025.pdf

2025, 120 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DE GIRONDE

réf. 332-077

Domaine de Gabelas : vin et sols, chemins de l'intime avec le vivant

CHALOM Catherine

Depuis trois générations, la famille Cravero mène une activité viticole sur le domaine de Gabelas (Hérault), acheté en 1974. La famille a entamé les démarches pour passer en bio en 2003, avant d'adhérer à Nature & Progrès. Actuellement, le domaine possède 40 000 pieds de vigne et entre 10 000 et 15 000 bouteilles sont produites chaque année, une partie du vin étant conditionné en bibs (bag in box). La gamme du domaine de Gabelas est principalement composée de rouges, ainsi que d'un rosé et de deux blancs. La vinification est traditionnelle et artisanale, la taille et la récolte sont effectuées à la main et le foulage des grappes au pied. Il n'y a pas, ou peu, d'ajouts de sulfites, gérés en fonction des vins. La commercialisation est également principalement traditionnelle, la famille Cravero préférant vendre sur leur domaine,

ou localement dans des magasins bio, des bistrots, auprès de cavistes et par le biais de la Confédération Paysanne. Les terres du domaine sont difficiles à travailler. Les méthodes et les outils utilisés pour enrichir le sol, ainsi que l'activité pastorale du domaine, sont présentés.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 155, 01/04/2026, p. 8-9 (2)

réf. 332-112

Dossier : Dégenrons l'agriculture : penser et agir pour l'installation des femmes

GRANDSERRE Johanna / BUGNOT Fabrice / COUDRAY Mathilde / ET AL.

Transrural Initiatives a recensé différents projets et analyses traitant des inégalités de genre et de la place des femmes dans le monde agricole. Ce dossier s'appuie notamment sur le projet Dégenrons l'installation en agriculture, piloté par Réseau Civam, en partenariat avec 8 autres structures, dont la Fnab, la Fadear, Trame, etc. De multiples thématiques sont abordées : le sexisme en milieu rural, les inégalités de genre dans le salariat agricole, les spécificités de l'installation agricole des femmes, le marrainage, l'évolution de la formation initiale, les formations en non-mixité, la parité dans les organisations agricoles, etc.

TRANSRURAL INITIATIVES N° 510, 01/11/2025, p. 11-28 (18)

réf. 332-039

Une enquête invite à nuancer nos représentations sur les nouveaux installés

HAGEL Isabelle

Piloté par l'école supérieure d'agriculture (ESA) d'Angers, le projet Agrinovo a permis d'analyser les profils et les trajectoires des nouveaux agriculteurs. Le projet se base sur une enquête réalisée auprès de 3 400 agriculteurs en France, installés entre 2018 et 2020. 5 profils-types de nouveaux installés ont été identifiés. 34 % des répondants sont des « héritiers bien préparés », en général des hommes, qui ont repris l'exploitation familiale jeunes. Les « héritiers sans vocation » (22 %), plus généralement des femmes, ont repris la ferme familiale après un parcours professionnel sans lien avec l'agriculture, souvent en rejoignant leur conjoint également exploitant. Les « personnes issues des classes populaires rurales » (16 %) n'héritent pas d'une ferme, mais sont bien issus du monde rural et ont souvent un membre de leur famille agriculteur ; 2/3 d'entre elles ont suivi une formation initiale agricole. Les « reconvertis des classes moyennes » (20%) sont rarement issus du milieu agricole. Les « reconvertis des classes supérieures » (8%) sont très qualifiés et ont souvent un lien avec le monde agricole. Ces deux catégories de « reconvertis » privilégient en majorité le bio (61 % et 74 %), à l'inverse des catégories « héritiers » (20 % en bio).

TRANSRURAL INITIATIVES N° 507, 01/05/2025, p. 34-35 (2)

réf. 332-018

Identification et traçabilité des ovins/caprins : Eco-pâturage

INSTITUT DE L'ELEVAGE

Cette plaquette fait le point sur les réglementations devant être respectées par les éleveurs exerçant une activité d'écopâturage, mettant à disposition des animaux pour l'entretien de sites dans le cadre d'une prestation de service, qu'elle soit rémunérée ou non. Les réglementations abordées concernent : la déclaration des lieux de détention et l'identification des ovins et des caprins, l'enregistrement des mouvements des animaux, la déclaration de ces mouvements auprès de la Chambre d'Agriculture, ainsi que la tenue du registre d'identification et les échéances à respecter.

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Fa27992ef-3909-44cd-98b8-0a6ea750d8f7&cHash=9ad7c15e59d583374f90e3e45d6e99c8

2026, 4 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 332-118

Lever les freins à l'installation des femmes

MITRALIAS Roxanne

Le projet « Dégenrons l'installation en agriculture », porté par neuf réseaux partenaires, de 2024 à 2025, avait pour but d'identifier les freins rencontrés par les femmes en agriculture et de révéler les leviers concrets pouvant favoriser leur installation et la pérennisation de leurs activités. Les outils et les publications issus de ce projet, ainsi que les actions concrètes soutenues par le projet sont présentés.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 424, 01/02/2026, p. 20 (1)

réf. 332-079

Nouveaux actifs agricoles : portraits, trajectoires, insertions

EYRAUD Marine / VIDAL Aude

L'étude RenouvAgri, commandée par le ministère de l'Agriculture français, s'est focalisée sur les trajectoires d'installation agricole des néoruraux. 41 entretiens ont été menés dans le Morvan et ont permis d'identifier 4 profils-types. Les « vocations agricoles précoces » ont suivi une formation initiale agricole, sont généralement en conventionnel et suivent le modèle productif majoritaire. Les « mobilités sociales ascendantes » ont fait le choix de l'agriculture plus tard, dans l'objectif de s'engager dans une profession plus indépendante et mieux valorisée. Les types « déclassement social » et « exit professionnel » se caractérisent par une réussite économique et sociale préalable ; ces personnes sont souvent très diplômées et s'engagent majoritairement dans des systèmes bio. Les « déclassement social » s'engagent dans des productions plus atypiques que les « exit professionnel ». Le projet Trajectoires s'est également intéressé aux installations non issues du milieu agricole, dans la région du Quercy (en Occitanie). L'étude souligne l'importance du « capital symbolique » pour l'intégration des néoruraux : s'intégrer dans les réseaux professionnels, valoriser la formation agricole, rappeler qu'on est du coin, etc. Les néo-ruraux ont souvent une surcharge de travail. Les femmes néo-rurales ont encore plus de difficultés à accéder au foncier.

TRANSRURAL INITIATIVES N° 509, 01/09/2025, p. 34-35 (2)

réf. 332-019

Nouvelles formes de travail en agriculture

HOSTIOU Nathalie / GASSELIN Pierre / DEDIEU Benoît / ET AL.

L'agriculture française connaît une recomposition profonde de ses formes de travail avec l'émergence de nouvelles pratiques, organisations et figures professionnelles. Plurielles et hétérogènes, ces transformations demeurent largement méconnues. Cet ouvrage éclaire la diversité des mutations en cours à travers des situations concrètes : développement de fermes collectives ; dissociation croissante entre terre, capital et travail ; impacts de l'agroécologie et de la robotisation ; recomposition des collectifs de travail autour des circuits alimentaires de proximité. Il révèle aussi de nouvelles figures de travailleurs, qu'il s'agisse de néo-agriculteurs non issus du milieu agricole, de travailleurs saisonniers ou détachés, d'intervenants bénévoles, ou encore du rôle actif des animaux dans les systèmes d'élevage. Fondé sur une approche interdisciplinaire et sur des enquêtes de terrain, l'ouvrage se distingue des analyses centrées sur l'emploi ou les statuts en s'intéressant à la réalité vécue et organisée. Il renouvelle la réflexion sur les mutations agricoles en mettant en lumière des formes de travail souvent invisibles et interroge la soutenabilité des modèles actuels.

2026, 334 p., éd. ÉDITIONS QUAE

réf. 332-076

Ovi'Plaine, un jeu sérieux pour partager des connaissances et mettre au jour les interactions potentielles entre cultures et élevage ovin dans un territoire

PISSONNIER Solène / CLERGET Valentin / VALET Inès

Résumé rédigé par l'AFPF : Alors que l'intégration des ateliers de culture et d'élevage est bénéfique à de nombreux points de vue, les exploitations pratiquant la polyculture-élevage sont en déclin en France. L'intégration des ateliers au niveau territorial est envisageable et semble prometteuse pour lever les freins à la diversification des productions à l'échelle des exploitations. À cette échelle cependant, la nécessité de coordonner les acteurs rend difficile la mise en œuvre de partenariats permettant la réintégration culture-élevage. Ce besoin fort de coordination nécessite donc des outils la facilitant, en particulier pour les collectifs, conseillers et animateurs à l'œuvre dans les territoires. Nous avons ainsi créé une démarche de co-conception d'itinéraires pastoraux pour des troupes ovines se trouvant en contexte spécialisé (céréales, vignes, arboriculture...) dans laquelle s'intègre un jeu sérieux. Ce jeu sérieux nommé Ovi'Plaine permet une prise en compte des besoins des agriculteurs en co-construisant un itinéraire pastoral qui subvienne aux besoins de la troupe ovine, tout en s'insérant de manière bénéfique dans les itinéraires culturels. Le jeu sérieux a été utilisé dans des territoires contrastés et a permis de favoriser l'interconnaissance entre des agriculteurs, de partager des connaissances diversifiées et de tester des itinéraires pastoraux pour leurs troupes ovines.

<https://doi.org/10.64256/FOU2484>

FOURRAGES N° 264, 01/12/2025, p. 27-38 (12)

réf. 332-037

Partie 1 : Quelques clés pour employer sans ployer

LANNUZEL Alexandra

En tant qu'employeur ou employeuse, un ensemble de démarches, de droits et de devoirs sont à maîtriser, en premier lieu au moment de l'embauche. La première étape consiste à clarifier le poste à pourvoir : quelles activités, quelles responsabilités, quel volume de temps, à quelle période de l'année, etc. Ensuite, il faudra bien préciser la nature du contrat (CDI, CDD, saisonnier, temps partiel, etc.), le profil recherché (formation, expérience, etc.) et le salaire proposé. L'offre d'emploi pourra être diffusée via les bulletins du Gab, Agribiolien, l'Apecita, ou encore France Travail. Réaliser un entretien d'embauche est nécessaire avant de sélectionner un.e candidat.e, de préférence en présence de l'ensemble des associé.es ; il est conseillé de préparer à l'avance les questions à poser au candidat et d'organiser une visite de la ferme, pour évaluer ses compétences. Au moment de formaliser l'embauche, plusieurs démarches administratives sont à effectuer : déclaration préalable à l'embauche (DPAE) auprès de la MSA, inscription au registre unique du personnel, mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), etc. Le Titre Emploi Simplifié Agricole (TESA) est un dispositif de la MSA qui permet de réaliser les formalités d'embauche et de paie des CDD de 3 mois maximum ; cet outil simplifié est pratique, mais peut être risqué si l'employeur ne connaît pas bien le droit du travail. Pour finir, il ne faut pas négliger l'aspect humain d'une embauche : le premier jour, il faut accueillir et accompagner la personne nouvellement employée, en lui présentant la ferme, ses collègues, sa fiche de poste, etc.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 319, 01/02/2026, p. 14-15 (2)

réf. 332-046

Le portrait du mois : A plusieurs mains

LEDREUX Amandine

Dans les Côtes-d'Armor, le GAEC des Blés de Keraudren a été créé en 2025, par Juliette Durand et Paul Blondel. Le GAEC est en système paysan-meunier-boulangier, en bio. 26 ha sont actuellement cultivés en céréales : blé, seigle, avoine, blé noir, etc. Celles-ci sont transformées en pains, à la ferme, avec une production moyenne de 170 à 200 kg/semaine, avec l'objectif d'atteindre 280 kg de pain hebdomadaires. Ce GAEC est adossé à une autre ferme, en élevage de bovins bio. Les deux exploitations partagent leurs surfaces agricoles : 68 ha sont cultivés, dont 26 ha en céréales, le reste, en rotation, en prairies. Le gérant de la ferme d'élevage étant bientôt à la retraite, les deux associés du GAEC souhaiteraient que l'activité d'élevage persiste, pour continuer à valoriser les prairies de leurs rotations. Une troisième exploitation agricole est également présente à proximité, cette fois-ci en maraîchage bio. Les trois fermes partagent des espaces, des outils et un magasin de vente à la ferme. Concernant le parcours d'installation du GAEC, l'accompagnement du réseau Gab a permis de faciliter certaines démarches et l'intégration de la ferme dans le réseau local, sachant que les deux associés ne sont pas issus du milieu agricole.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 319, 01/02/2026, p. 18-19 (2)

réf. 332-048

Rencontre régionale : La mutualisation en maraîchage : de la production à la commercialisation

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN / GAB DU TARN

La Chambre d'agriculture du Tarn et le Gab du Tarn ont organisé, le 15 décembre 2025, une rencontre régionale sur la mutualisation en maraîchage. La mutualisation peut englober différents paramètres : le foncier (propriété collective, échange de terres, etc.), le matériel, les services (commandes groupées, échanges techniques, etc.) ou encore le travail (entraide, salariat, groupement d'employeurs, etc.). Des structures sont spécialisées dans l'accompagnement des projets collectifs, telles que l'Atag (Association tarnaise agriculture de groupe). Cette dernière conseille, entre autres, de bien clarifier les motivations et les règles de fonctionnement de ces mutualisations et de favoriser une communication constructive. Les Cuma sont également de bons supports à solliciter. La mutualisation peut aussi être pertinente pour la commercialisation : vente d'autres produits agricoles (dépôt/vente, achat/revente) ou commercialisation en commun (en point de vente collectif, en Amap, via une association de producteurs, etc.). La rencontre s'est conclue par deux visites dans le Tarn : les casiers connectés, de l'association "la Ferme Tarnaise", et le magasin de producteurs "Le mange-tout".

<https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2026/03/LEG-PROD-1-2025.12.15-Rencontre-Mutualisation-.pdf>

2025, 54 p., éd. GAB DU TARN / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TARN

réf. 332-044

Transmission : Des échanges constructifs et des cédants présents pour une transmission réussie

BONHOMME Julie / GLÉMOT Guillaume

Julie et Guillaume ont repris, dans le Tarn, une ferme comptant 50 ha (dont 7 ha en maïs récolté en grains humides), 37 vaches laitières et un atelier de volailles (poulets et pintades, commercialisés en vente directe). L'installation a été effective au 1er janvier 2023, mais les premiers contacts avec les cédants datent de 2020. Les échanges ont été à la base de cette reprise-transmission que Julie et Guillaume jugent réussie. D'ailleurs, Didier et Gisèle, les anciens propriétaires, les aident quand c'est nécessaire et, même, les remplacent pendant les vacances, via le service de remplacement. Une relation gagnant-gagnant qui a été rendue possible aussi par des valeurs communes. Depuis la reprise, le grand changement a été la conversion des terres et de l'atelier lait en bio (collecte par Biolait) et l'objectif, en 2026, est de convertir l'atelier volailles. Par ailleurs, l'accent a été mis sur l'optimisation du système fourrager, avec la mise en place d'un réseau d'eau pour desservir les parcelles et, ainsi, maximiser le pâturage ou encore avec le renouvellement des prairies (avec 27 ha de prairies multi-espèces, semées sous méteil). Leur conseil pour de futurs repreneurs : Se faire accompagner.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VOIX BIOLACTEE (LA) N° 120, 01/12/2025, p. 20-23 (4)

réf. 332-061

Ecologie et Ruralité Energie

Afterres2050 : Méthanisation : Outil de transition agroécologique et énergétique

COUTURIER Christian / PRIAROLLO Jérémie

Ce document présente la méthanisation en France hexagonale à l'horizon 2050, selon les scénarios Afterres2050 et négaWatt. Il fournit les 6 objectifs Afterres pour la méthanisation et détaille le rôle de la méthanisation pour l'agroécologie et pour la transition énergétique. Des éléments permettant la mise en place ou le maintien d'une filière de qualité sont abordés dans ce document (digestat, impacts sur le vivant, bilan GES...). Les dispositifs de soutien actuels et futurs au développement de la méthanisation sont fournis, ainsi que 17 propositions pour la mise en place d'une méthanisation durable.

<https://afterres.org/wp-content/uploads/2026/03/2026-afterres-methanisation.pdf>

2026, 120 p., éd. SOLAGRO

réf. 332-080

Le bois bocager : entre valorisation énergétique, héritage paysager et enjeux éthiques

COGNE Marguerite

Le bois bocager peut être une ressource intéressante à valoriser, notamment d'un point de vue énergétique. Transformé en plaquettes, il peut être utilisé comme combustible (chaudières collectives locales, etc.), à condition d'être bien séché. Les étapes de déchiquetage, de séchage et de stockage peuvent être coûteuses, d'où l'intérêt de mutualiser les coûts. En Bretagne, depuis les années 60, les surfaces forestières ont globalement augmenté, à l'inverse des haies bocagères. Les haies bocagères font parfois l'objet d'une surexploitation pour répondre à la demande croissante de bois énergie. Certaines structures, telles que la SCIC Bocagénèse, visent une production conséquente de plaquettes de bois (4 000 tonnes), tout en accompagnant les agriculteurs pour une gestion durable des haies. Au-delà de cette vision de rentabilité économique, l'association Terres et Bocages rappelle que les haies ont tout d'abord des intérêts agronomiques : ombre, protection contre le vent, clôture, etc.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 182, 01/01/2026, p. 6-7 (2)

réf. 332-026

Technologies agrivoltaïques, de quoi parle-t-on ?

GAUTIER Denis / DIMON Philippe / D'AZEMAR Marianne

En Haute-Vienne, la plateforme d'essai Ovilab (0,9 ha), sur la ferme ovine du Mourier, teste l'agrivoltaïsme en élevage ovin. Elle est pilotée par l'Idel, le Ciiro et Qair France. Cette plateforme permet notamment d'évaluer les différents paramètres techniques des panneaux photovoltaïques : orientation des modules, hauteur minimum, distance entre les rangées, etc. L'objectif est d'optimiser la production électrique tout en maintenant l'activité agricole.

REUSSIR PATRE N° 729, 01/11/2025, p. 37 (1)

réf. 332-099

Ecologie et Ruralité Environnement

Superlist Environnement Europe 2026

WINKEL Deborah / HAAN Gustaaf / DE JONG Dore / ET AL.

Superlist Environnement Europe est un projet mené par Questionmark, un think tank engagé à créer un système alimentaire plus sain, plus durable et plus équitable. Cette édition évalue, pour les 27 principales enseignes de supermarchés, réparties dans huit pays européens (France, Allemagne, Pays-Bas, Pologne, Espagne, Royaume-Uni, Suède et Suisse), leur contribution aux plans climat et transition protéique, c'est-à-dire à la transition vers une alimentation plus végétale. 7 supermarchés européens ont élaboré des feuilles de route détaillées pour réduire leurs émissions à court terme. 5 supermarchés ont réduit leurs émissions totales depuis qu'ils ont commencé à les publier. Cependant, plus de dix autres supermarchés ont connu une augmentation de leurs émissions totales. Deux tiers des supermarchés incluent la réduction des ventes de protéines animales dans leurs plans climat. Les supermarchés français évalués dans ce projet sont Carrefour, Intermarché et E.Leclerc. Ils représentent 64 % du marché français. Carrefour a diffusé une feuille de route pour le climat, tandis que les plans climat d'Intermarché et d'E.Leclerc ne sont pas suffisamment concrets. Carrefour et Intermarché ont vu leur empreinte carbone augmenter, mais reconnaissent tous les deux l'importance de la transition protéique pour réduire leurs émissions. Des recommandations pour l'ensemble des supermarchés européens, ainsi que des recommandations adaptées à chaque supermarché français sont fournies.

[https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2026/01/superlist-report-eu-environnement-france-2026-v1.0.fr .pdf](https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2026/01/superlist-report-eu-environnement-france-2026-v1.0.fr.pdf)

2026, 28 p., éd. QUESTIONMARK FONDATION / RÉSEAU ACTION CLIMAT-FRANCE
réf. 332-054

Marché Filière

56 % des Bretons consomment bio chaque semaine

BIO-LINEAIRES

Une enquête a été menée par Interbio Bretagne, auprès d'un échantillon de 802 consommateurs bretons, sur la consommation de produits bio dans la région. Il en ressort que cette dernière est supérieure à la consommation nationale (87 % en Bretagne, contre 79 % en France). Un graphique détaille les fréquences de consommation de produits bio en Bretagne. Ces fréquences sont également plus élevées qu'au national, avec notamment 56 % des Bretons qui consomment des produits bio au moins une fois par semaine, contre 37 % en France. Les niveaux d'études et de revenu ont une influence sur la fréquence de consommation. Un graphique concernant la confiance des Bretons vis-à-vis de cinq labels, dont le label AB, est également fourni.

BIO LINEAIRES N° 123, 01/03/2026, p. 23 (1)

réf. 332-083

Les chiffres bio 2025

AGENCE BIO

Ce document, publié par l'Agence BIO, présente les chiffres 2025 de l'agriculture biologique en France. Les signes de reprise de la filière biologique française se poursuivent en 2025. La consommation bio, qui repart à la hausse dans tous les circuits de distribution, a augmenté de 441 millions d'euros en 2025, atteignant ainsi 12,6 milliards d'euros. 72 % des produits bio consommés en France sont d'origine France. Le nombre de fermes bio en France a diminué de 1,3 % ; elles représentaient 17 % des fermes françaises en 2025. Pour finir, ce document dresse un état des lieux des filières bio de 11 pays, dont 8 de l'Union européenne. Un communiqué de presse (<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2026/06/CP-Agence-BIO-Observatoire-2025-16-juin-2026.pdf>) et un dossier de présentation à la presse (<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2026/06/WEBINAIRE-CHIFFRES-CLES-2025.pdf>) sont également disponibles.

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2026/06/AB-CHIFFRES-2025-210x297-V7.pdf>

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7737

2026, 21 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 332-123

Commerce équitable : la France pour inspirer l'Union européenne ?

LANG Chloé

Dès 2005, la France a ébauché une définition légale pour le commerce équitable, définition consolidée, en 2014, avec la loi sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). D'abord basé sur les échanges Nord/Sud, le commerce équitable a aussi conduit peu à peu à des partenariats au sein de filières Nord/Nord. Aujourd'hui, l'association Commerce Équitable France et ses adhérents, dont Biolait, prônent l'amélioration des politiques alimentaires et commerciales. D'autres initiatives existent en Suisse, en Belgique, en Espagne ou en Allemagne. Fin 2024, la Commission européenne propose une réforme de l'Organisation commune des marchés, avec l'objectif de réguler les crises du marché agricole, ce qui pourrait être l'occasion de définir des termes liés au commerce équitable.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VOIX BIOLACTEE (LA) N° 121, 01/03/2026, p. 22-23 (2)

réf. 332-002

Le dossier : Distribution spécialisée bio : retour sur 2025, priorités et vision pour 2026

LEMAIRE Antoine

Ce dossier présente les résultats de l'enquête 2025, conduite par Bio Linéaires auprès des enseignes bio spécialisées, concernant les tendances 2025 et les évolutions à prévoir en 2026. En 2025, 90 % des magasins bio ont connu une hausse de la fréquentation, mais 10 % des enseignes ont observé une baisse de fréquentation, contrairement à 2024 où il n'y en avait aucune. 81 % des enseignes ont connu une hausse du panier moyen et aucune n'a observé de diminution en 2025, par rapport à respectivement 55 % et 15 % des enseignes en 2024. Les volumes ont également augmenté, avec une hausse remarquée par 94 % des enseignes, contre

69 % en 2024. Le rayon des fruits et légumes reste le mieux noté en 2025, toutes les enseignes affichant une progression, avec une croissance moyenne de 7,7 %. La reprise du vrac se poursuit en 2025. En 2025, 37 % des distributeurs se déclarent confiants pour 2026 et estiment que l'activité va se développer ; 54 % sont modérément confiants, soit 9 % de plus qu'en 2024, mais aucun n'est inquiet pour l'avenir. Les priorités pour 2026 des enseignes nationales, des enseignes régionales et des groupements sont détaillées. Les produits frais, l'accessibilité des prix, le local et le zéro déchet sont les priorités les plus mentionnées.
BIO LINEAIRES N° 123, 01/03/2026, p. 35-41 (4)

réf. 332-085

La filière bio sort de quatre années de crise

BOURGEOIS Sophie

La tendance est à la reprise des ventes de viande bovine bio, notamment observée en magasins spécialisés bio sur le dernier trimestre 2025. Le débouché de la restauration collective se développe bien. Les prix de vente des bovins sont comparables en bio et en conventionnel. De plus, le potentiel de production s'est maintenu, avec presque pas de déconversions dans cette filière malgré la crise. Autant d'éléments qui laissent voir une sortie de crise, même si les coûts de production bio ne sont pas couverts par les prix de vente. Aussi, avec la concurrence indirecte du secteur conventionnel en manque d'animaux, donner de la visibilité sur le long terme sur les prix et développer la contractualisation Egalim semblent nécessaires.
REUSSIR BOVINS VIANDE N° 347, 01/05/2026, p. 4-5 (2)

réf. 332-055

Filière porc : Au niveau national et régional : Pays de la Loire, Edition 2025

INTERBIO PAYS DE LOIRE / CAB PAYS DE LA LOIRE

Une analyse de la filière porcine bio a été effectuée à l'occasion d'une rencontre professionnelle, en septembre 2025, dans les Pays de la Loire. Le nombre de fermes porcines bio a diminué, en France, en 2024 (904 fermes, contre 1030 fermes en 2022). Le coût de production en bio reste 3 fois supérieur au conventionnel. En 2024, les ventes de viande de porcs bio se sont stabilisées, notamment grâce à la commercialisation en circuits spécialisés et en vente directe, alors que les ventes en GMS continuaient de baisser. Il existe néanmoins une disparité de demande entre les produits porcins bio : excédent de longe vs besoin d'importer du jambon. En région Pays de la Loire, se trouvaient 128 éleveurs porcins bio en 2024, un nombre quasiment stable depuis 5 ans. La majorité des élevages sont de petite taille : 70 fermes élèvent moins de 50 têtes. Les échanges entre acteurs de la filière ont permis de souligner quelques enjeux : la plupart des fermes sont capables d'augmenter leurs volumes en cas de reprise du marché ; les efforts engagés pour le bien-être animal ne sont pas suffisamment valorisés auprès des consommateurs ; il serait nécessaire de valoriser l'ensemble de la carcasse ; etc.

<https://www.interbio-paysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Fiche-filiere-porc-2025-vfinale.pdf>
2025, 5 p., éd. INTERBIO PAYS DE LA LOIRE / CAB PAYS DE LA LOIRE

réf. 332-017

Filière volailles et œufs bio : Au niveau national et régional - Pays de la Loire : Edition 2025

INTERBIO PAYS DE LOIRE / CAB PAYS DE LA LOIRE

Une analyse de la filière volailles et œufs bio a été effectuée à l'occasion d'une rencontre professionnelle, en septembre 2025, dans les Pays de la Loire. Le nombre de fermes en poulets de chair bio a encore diminué en 2024, en France, majoritairement dû à la baisse du nombre de grandes exploitations (avec plus de 4 800 poulets). En revanche, les volumes d'abattage de poulets se sont stabilisés en 2024, après plusieurs années de diminution. En 2024, la commercialisation de poulets bio a continué de baisser en grandes surfaces, mais a réaugmenté en circuits spécialisés et en vente directe. En région Pays de la Loire, se trouvaient 200 éleveurs de volailles de chair bio en 2024, avec, en moyenne, une production de 22 000 poulets de chair pour une SAU de 69 ha. Seulement 1 exploitant sur 5 est spécialisé en volailles de chair. Concernant la filière œufs bio, en France, le nombre de poules pondeuses a augmenté en 2024, mais des problèmes techniques ont conduit à une diminution de la production d'œufs. La consommation d'œufs bio réaugmente en 2024, et probablement en 2025. En région Pays de la Loire, on comptait 266 fermes bio en poules pondeuses, avec, en moyenne, 5 660 poules pour une production de 1,9 million d'œufs bio. Le nombre de fermes bio a fortement baissé, notamment à cause de déconversions en système œufs conventionnels plein air, dont les ventes augmentent.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Fiche-volailles-et-oeufs-2025.pdf>

2025, 7 p., éd. INTERBIO PAYS DE LA LOIRE / CAB PAYS DE LA LOIRE

réf. 332-016

Lait de vache « Collecte laitière » : Le rebond de la collecte de lait bio compromis par des aléas printaniers

TENDANCES LAIT VIANDE

La collecte de lait de vache biologique est en croissance depuis décembre 2025, malgré la baisse du nombre de fermes collectées. Cela s'explique avant tout par des gains de productivité, liés notamment à la bonne qualité des fourrages 2025. Ce rebond risque d'être impacté par des conditions météorologiques du printemps qui freinent la pousse de l'herbe (mois d'avril sec). L'écart de prix entre lait bio et lait conventionnel a doublé pour atteindre 100 € au cours du premier bimestre 2026. En effet, la consommation de produits laitiers bio augmente, avec les hausses les plus marquées pour les crèmes conditionnées ou le lait liquide (respectivement + 13 et + 12 % sur un an). Les circuits de détail sont toujours le débouché très majoritaire des produits laitiers bio avec, en 2025, 83 % de la consommation totale de produits laitiers bio en équivalent lait. Les autres circuits sont la restauration hors foyer, les artisans et les industries. Au sein des circuits de détail, la distribution généraliste (hyper et supermarchés, discount) occupe la place principale, avec 62 % des ventes en valeur de produits laitiers bio. Mais, ce circuit voit sa part reculer : en 2019, ce chiffre était de 69 %.

<https://tendances-lait-viande.fr/category/lait-de-vache/?numero=382>

TENDANCES LAIT VIANDE N° 382, 01/04/2026, p. 29-32 (4)

réf. 332-059

Le marché du bio reprend des couleurs

CHAZAL Cyrielle

En 2024 et en 2025, le marché des fruits et légumes bio, en France, a connu une reprise (+ 5,9% entre 2023 et 2024). Cette reprise s'appuie sur de bonnes ventes en circuit spécialisé et en vente directe. En revanche, la dynamique en GMS est moyenne. Néanmoins, entre 2023 et 2024, les surfaces cultivées en légumes bio ont diminué (-6,8%), tout comme les surfaces en conversion (-39,4%). En fruits bio, les surfaces ont augmenté (+3%), mais les surfaces en conversion ont baissé (-14,1%). Pour renforcer la filière, il faudrait améliorer les liens entre amont et aval et mieux maîtriser les données du marché.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 466, 01/12/2025, p. 4-6 (3)

réf. 332-101

Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique : Mars 2026

AGENCE BIO

La Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique, publiée par l'Agence BIO, apporte une photographie détaillée et actualisée du marché et des filières biologiques en France, avec également des données à l'échelle mondiale. Cette Note, publiée en mars 2026, traite : 1 - des filières animales (secteur laitier ; secteur des viandes bovines, ovines et porcines ; secteur avicole) ; 2 - des filières végétales (secteur des céréales, oléagineux et protéagineux ; secteur des fruits et légumes ; secteur viticole) ; 3 - de l'évolution du marché bio français ; 4 - des échos du monde. En 2025, en France, la collecte de lait de vache bio a reculé de 4,9 %, par rapport à 2024. Les ventes d'œufs bio en GMS ont progressé à la fois en volume (2,8 %) et en valeur (4,6 %) en 2025, par rapport à 2024. Concernant les productions végétales biologiques, au cours des 7 premiers mois de la campagne 2025/2026, les collectes globales de céréales et de graines de protéagineux (bio et en C2) ont progressé respectivement de 22 % et de 27 %, par rapport à la campagne précédente, tandis que la collecte globale de graines d'oléagineux a reculé de 6 %. En 2025, les achats de fruits et légumes frais bio par les ménages ont progressé de 6 % en volume et de 8 % en valeur, par rapport à 2024. Les ventes de vins bio tranquilles en GMS (hors EDMP) ont reculé de 5,8 % en volume et de 4,1 % en valeur en 2025, par rapport à 2024. Les ventes de produits bio à poids fixe, dans la grande distribution, ont globalement augmenté de 1 % en valeur, tandis que le chiffre d'affaires des magasins bio a progressé d'environ 6,6 % en 2025, par rapport à 2024.

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2026/04/conjoncture-bio-mars-2026.pdf>

2026, 98 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 332-051

Note Info Marchés - Février 2026

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

La crise inflationniste de la période 2022-2024 semble s'apaiser en 2025, avec un niveau d'inflation de + 1,7 %, bien que les prix restent globalement élevés par rapport à 2021. Ainsi, les dépenses alimentaires des ménages (en volume) sont reparties à la hausse. C'est aussi le cas dans les magasins spécialisés bio, qui ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 6,6 % entre 2024 et 2025, avec un dynamisme fort sur les fruits et légumes, les produits frais et l'épicerie.

Si le nombre de magasins spécialisés continue à baisser, l'année 2025 compte moins de fermetures que les années passées (96, contre 127 en 2024), et 2601 magasins étaient en activité en 2025. Pour fidéliser leur clientèle et gagner de nouveaux clients, les enseignes bio ont tenté de favoriser l'accessibilité à leurs produits et de renouveler certains de leurs concepts. Dans les grandes et moyennes surfaces, bien que le chiffre d'affaires des produits bio soit reparti à la hausse, cela ne traduit pas une augmentation des achats en volume mais bien une légère hausse des prix.

<https://territoiresbio.org/wp-content/uploads/2026/02/Note-info-marches-fevrier-2026.pdf>

LETTRE INFO MARCHÉS - FNAB N° Février 2026, 01/02/2026, p. 1-13 (13)

réf. 332-009

Prix de la viande bovine en AB en 2025 Auvergne-Rhône-Alpes

DESILLES Emmanuel

La Chambre d'agriculture de l'Allier a estimé les prix de la viande bovine bio, en 2025, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit des prix de base des carcasses, par catégorie état 3 d'engraissement rendu abattoir. En août, par exemple, le prix d'un bœuf de moins de 42 mois et de moins de 380 Kgc, avec un état d'engraissement en U, était de 7,05 €/Kgc.

https://abiodoc.docressources.fr/doc_num.php?explnum_id=7697

2026, 1 page, éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ALLIER

réf. 332-066

Repères économiques

CIRCANA (ex-IRI) / FAVRE Juliette / BIO-LINEAIRES / ET AL.

Les produits de grande consommation bio ont connu une amélioration des tendances en grandes surfaces alimentaires en 2025, qui s'est poursuivie début 2026. Bien que les volumes restent déficitaires avec -0,9 %, le recul s'est bien réduit par rapport aux années précédentes (-6,2 % en 2024, par rapport à 2023). Les ventes des PGC-FLS BIO ont connu une progression, notamment pour la proxi (+5,1 % en valeur et +2,9 % en volume), pour les marques spécialistes bio et pour la crèmerie. Suite à une année 2025 marquée par une augmentation du chiffre d'affaires des magasins bio, le premier mois de 2026 suit la tendance, avec une progression de 5 % en janvier 2026, par rapport à janvier 2025. Dans le réseau spécialisé bio, les produits frais connaissent une progression de 10,7 %, 9,6 % pour les fruits et légumes emballés et plus de 10 % pour le vrac. La vente directe progresse de 8,8 %, notamment parce que 60 % des nouveaux producteurs bio choisissent ce circuit. Ces tendances positives devraient se poursuivre en 2026, avec une progression pour le réseau bio et la vente directe, tandis que les perspectives pour la GMS restent incertaines.

BIO LINEAIRES N° 123, 01/03/2026, p. 27-33 (5)

réf. 332-084

Marché Statistiques

L'agriculture biologique en région Nouvelle-Aquitaine : Chiffres 2024 et tendances 2025

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (ORAB) -
NOUVELLE-AQUITAINE

Fin 2024, 8902 exploitations étaient engagées en bio en Nouvelle-Aquitaine, soit 13,9 % des exploitations agricoles de la région, ce qui représente une diminution de -1,7 %, par rapport à 2023. 8,8 % des surfaces agricoles de la région étaient cultivées en agriculture biologique. Ce document présente, pour la région Nouvelle-Aquitaine et pour chaque production végétale et animale : les chiffres ; les faits marquants ; le bilan du marché en 2024 ; les tendances du marché en 2025 ; les perspectives de développement de la filière ; les projets et les dynamiques en cours. Ces informations sont complétées par des contacts en région de conseillers en charge de chaque production et de chaque filière.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/251_chambre_regionale_dagriculture_nouvelle-aquitaine/PRODUIRE/AB/DOC_ORAB_2025_compressed.pdf

2025, 75 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE / BIO
NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 332-074

Observatoire de la bio : Les chiffres clés de la viticulture bio en Bourgogne-Franche-Comté

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

En 2024, en Bourgogne-Franche-Comté, 935 fermes cultivaient des vignes bio (+2% par rapport à 2023), sur 8 532 ha (+1%), soit 23 % des vignes de la région. Après plusieurs années de forte croissance de la viticulture bio, en nombre de fermes et en surface, celle-ci se stabilise en 2024, avec un nombre de fermes en conversion bio en nette baisse. Au niveau départemental, en Bourgogne-Franche-Comté, le Jura et la Côte d'Or comprennent le plus de surfaces viticoles bio.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 1, 01/01/2026, p. 1-3 (3)

réf. 332-021

Production Animale Apiculture

Guide pratique de l'apiculture en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine : Edition 2026

AIMON-MARIE Florence / NEGRIER Jean-Jacques / MERCERON Nastasia / ET AL.
Début 2025, la France comptait 265 140 ruches en agriculture biologique (dont 4,4 % en conversion), ce qui représente 22 % des ruches françaises. La Nouvelle-Aquitaine, troisième région française à détenir le plus de ruches en bio, dénombrait 36 732 ruches en AB pour 180 éleveurs en bio et en conversion, début 2025. Après avoir fait le point sur les chiffres et le

cahier des charges de l'apiculture en agriculture biologique, ce guide se concentre sur : le choix du matériel et des équipements, la conduite du cheptel, les miellées et les emplacements de ruchers, la maîtrise des aspects sanitaires, la production de propolis et de gelée royale, la commercialisation des produits, les obligations réglementaires administratives liées à l'apiculture, les démarches pour s'installer, les aides à l'installation et pour les ateliers apicoles, les formations. Des apiculteurs de Nouvelle-Aquitaine partagent leur expérience par le biais de témoignages.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=221390

2026, 60 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

réf. 332-119

Production Animale Elevage

28 fermes laitières décryptent leurs charges de mécanisation

MONIER Jean-Pierre / ANDRIEU Angélique / VIGOUREUX Audrey / ET AL.

Une étude a été conduite sur les charges de mécanisation de 28 fermes laitières spécialisées, dont 14 en bio. Ces fermes en bovins lait, situées dans les Hautes-Alpes, en Isère, dans la Loire, le Rhône et Savoie-Mont Blanc, présentent une grande diversité de profils (ex : une SAU moyenne de 100 hectares, mais avec des extrêmes allant de 36 à 185 ha). Les charges de mécanisation sont aussi très variables selon les exploitations (ex. comprises entre 79 et 206 € par 1000 litres de lait produits). Les postes les plus coûteux restent liés à la traction et au carburant, qui représentent, ensemble, en moyenne, 59 % des charges. Contrairement à une idée souvent répandue, l'étude ne montre aucune corrélation claire entre le volume de lait produit et une baisse des charges de mécanisation rapportées aux 1000 litres : augmenter la production n'est pas un levier suffisant, à lui seul, pour diluer les coûts de mécanisation. Les fermes en bio, globalement plus pâturantes, ont des charges de mécanisation moindres à l'hectare et présentent des temps moyens d'utilisation quotidiens du tracteur de 2h15, contre 2h45 pour les fermes conventionnelles. Par ailleurs, le recours au travail par tiers (ex. Cuma) aide à réduire la charge de travail sans pour autant augmenter les charges de mécanisation. En conclusion, les stratégies de mécanisation des fermes étudiées ne répondent pas à une logique unique et sont influencées par divers critères, comme les caractéristiques structurelles de l'exploitation, les itinéraires techniques, les rotations ou encore les objectifs de production.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=221400

REPÈRES TECH&BIO N° Janvier 2026, 01/01/2026, p. 1-6 (6)

réf. 332-063

Ativ'nat, un traitement naturel contre les strongles gastro-intestinaux

MOREL Béranger

En élevage ovin, les strongles gastro-intestinaux peuvent provoquer une réduction de la croissance, de la fertilité, de la production, etc. L'infestation se manifeste, chez l'agneau d'herbe, au moment du sevrage. Le traitement Ativ'nat, à base d'huiles essentielles, est administré aux agneaux, pendant 5 jours au sevrage, pour améliorer leur résistance aux strongles.

REUSSIR PATRE N° 729, 01/11/2025, p. 33 (1)

réf. 332-097

Bovins : S'entraîner pour plus de calme

BÜHL Verena

Piloté par le FiBL, le projet « Conditionnement de bovins dans l'entreprise agricole » vise à améliorer les conditions d'abattage des bovins, notamment vis à vis du bien-être animal. Cinq agricultrices et agriculteurs suisses ont testé une méthode de Low Stress Stockmanship (LSS), consistant à entraîner les bovins à passer dans un couloir de contention de 6 mètres et à s'immobiliser. Un éleveur de bovins, avec un troupeau de 25 vaches témoigne de sa participation au projet. Selon lui, les animaux apprennent rapidement et ces entraînements diminuent le stress des vaches et des éleveurs. Les analyses du FiBL montrent que les animaux entraînés ont, à l'abattoir, un taux d'hormone du stress plus faible dans leur viande, par rapport aux animaux non entraînés. Cet entraînement des animaux peut aussi être utile pour les pesées ou pour les déplacements.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-09-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 9/25, 21/11/2025, p. 16-17 (2)

réf. 332-034

Capflor : Outiller la biodiversification des prairies semées pour une meilleure résilience des élevages herbivores

TERRIER-GESBERT Médulline / CLEMENT Camille / GOUTIERS Vladimir

Capflor est à la fois un outil d'animation et un outil d'aide à la conception pour l'implantation de prairies à flore variée (PFV). L'outil a été conçu à partir de travaux agronomiques et agroécologiques menés par l'UMR Agir (INRAE-Toulouse). Les prairies Capflor, associant entre 3 et 14 espèces, représentaient 4 200 ha en 2025, principalement localisés dans la moitié Sud de la France. L'outil Capflor a été diffusé grâce à des partenariats précoces avec le : Pôle bio Massif Central, l'ITAB, etc. Différents supports de diffusion ont été utilisés (documents, formations, guides), principalement conçus dans le cadre des projets Melibio et Qualiprat. En pratique, Capflor est utilisé par des groupes d'éleveurs (31 groupes en 2025), chacun étant animé par un conseiller formé à l'utilisation de l'outil. Concernant les résultats, la démarche Capflor a permis une biodiversification des prairies, une autonomisation des élevages et, plus généralement, une amélioration des performances économiques et environnementales des fermes.

<https://hal.inrae.fr/hal-05302617v2>

2025, 36 p., éd. INRAE - Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

réf. 332-038

Diversifier les sources d'énergie dans l'alimentation des volailles

URE Hélène

Maîtriser les conditions d'élevage et proposer une ration alimentaire bien adaptée sont des points-clés en production de volailles bio (ponte et viande). Ainsi, il est important de veiller à un bon apport énergétique, avec une ration contenant des matières premières riches en amidon lent, mieux valorisées par les volailles, ce qui permet d'améliorer la qualité de la viande et des œufs produits. Par ailleurs, les problèmes parasitaires et leurs impacts sont souvent sous-estimés en élevage de volailles plein air et bio, comme l'a montré un observatoire mis en place de 2019

à 2023. A noter que la charge parasitaire est moindre en volailles de chair (de 25 à 55 % selon les secteurs) par rapport aux poules pondeuses, ces dernières ayant une durée d'élevage plus longue. Ce constat montre l'importance d'avoir une gestion raisonnée des traitements antiparasitaires en fonction des niveaux d'infestations et de la présence de parasites dans l'environnement, grâce à un plan de lutte le plus adapté possible à son élevage. Autre point majeur : le choix des bâtiments, dans un contexte de vente en circuits courts. Il faut que le bâtiment offre de bonnes conditions de confort pour les animaux, mais aussi pour le travail du producteur, en particulier pour l'entretien, le lavage et la désinfection.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=221401

REPÈRES TECH&BIO N° Janvier 2026, 01/01/2026, p. 1-3 (3)

réf. 332-064

Dossier : Ces éleveurs s'adaptent au changement climatique

HARDY Damien / SAUVAGEOT Caroline

Dans le cadre du projet Cap'Climat Territoire lancé en 2022, sept groupes d'éleveurs caprins issus de plusieurs territoires français ont travaillé sur les systèmes et les pratiques à mettre en œuvre pour s'adapter au changement climatique. Ce dossier présente plusieurs apports du projet, enrichis de témoignages d'éleveurs, bio ou non, qui concernent : des leviers d'adaptation, comme l'augmentation du stock fourrager et sa gestion ; la diversité des modalités de récolte des fourrages mobilisables ; la gestion des prairies du pâturage au séchage en grange, en passant par l'enrubannage ou l'affouragement ; la sécurisation des implantations de prairies temporaires ; ou encore la valorisation des parcours. Ces travaux ont aussi donné lieu à un kit, construit par des enseignants agricoles, pour former les futurs éleveurs caprins et les techniciens.

REUSSIR LA CHEVRE N° 390, 01/09/2025, p. 17-29 (13)

réf. 332-058

Dossier : Réussir la reproduction des brebis laitières

LOUBIERE Lucie / DE BOISSIEU Catherine / BIDAN Fabrice / ET AL.

Le projet Respol, porté par le Comité national brebis laitières, vise à gérer la reproduction des brebis pour avoir une production de lait toute l'année. Le projet se focalise sur des stratégies alternatives aux hormones : trier et préparer les brebis en amont, insémination artificielle en collectif, utilisation de l'effet bélier, etc. Le Gaec du Foin, dans l'Aveyron, élève 326 brebis de race Lacaune, en bio. La reproduction est effectuée en monte naturelle, avec utilisation de l'effet bélier et une gestion stricte des brebis improductives.

REUSSIR PATRE N° 729, 01/11/2025, p. 16-25 (10)

réf. 332-096

Dossier spécial : La productivité des fermes

DEMOURES Albane / BIGOT Laurent / GAEC de la Revolanche / ET AL.

Ce dossier traite de la productivité en élevage de bovins laitiers bio, ainsi que de toutes les notions qu'elle peut représenter : productivité laitière, de l'herbe, du travail... Un premier article rapporte les principaux enseignements de l'Observatoire technico-économique des systèmes

bovins laitiers 2025, édité par le Réseau CIVAM. Si les fermes laitières durables, biologiques ou pas, étudiées produisent moins de lait par vache que les fermes de référence du RICA, elles ont un coût alimentaire bien moindre (69 €/1000 L pour les bio, contre respectivement 110 €/1000 L pour les fermes durables et 198 €/1000 L pour les fermes RICA). Ces fermes présentent aussi globalement une plus forte autonomie alimentaire et une meilleure efficacité économique : elles consomment moins pour produire. In fine, sur les 10 dernières années, le revenu disponible des systèmes herbagers par 1000 L de lait produits est, en moyenne, 2,2 fois supérieur à celui des fermes laitières du RICA. La suite de ce dossier est consacrée à des témoignages d'éleveurs, qui partagent leur vision de la productivité, les pratiques qu'ils ont pu mettre en place pour l'optimiser ou encore leurs chiffres, chiffres qu'il est important de bien comprendre pour mobiliser quelques indicateurs-clés pour la conduite de la ferme (rentabilité, prix d'équilibre prévisionnel, coûts de production et prix de revient...). Plusieurs leviers peuvent être mobilisés pour améliorer la productivité : gestion de l'alimentation, avec notamment la valorisation de l'herbe ; génétique du troupeau ; fertilité des sols ; temps de travail, etc.

VOIX BIOLACTEE (LA) N° 121, 01/03/2026, p. 4-21 (18)

réf. 332-001

Élever des brebis allaitantes bio sur le Massif central, est-ce possible ?

MIQUEL Marie / PERRE Mathilde

Les élevages de brebis allaitantes bio sont majoritairement présents dans la moitié sud de la France et représentent, à l'échelle nationale, 9,8 % du cheptel total de brebis allaitantes. Dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, les données techniques et économiques de sept fermes en ovins viande bio du Massif central, pour la campagne 2023, ont été collectées et analysées. Situées en zone pastorale ou de montagne, ces exploitations élèvent, en moyenne, 323 brebis sur 95 ha, auxquels s'ajoutent des parcours. Face aux coûts élevés des aliments et à un marché en berne, les éleveurs cherchent à maximiser leur autonomie en misant sur le pâturage. Avec un coût de production moyen de 32,60 €/kilo de carcasse, ils parviennent à se dégager un SMIC/UMO. Présentée aux conférences BioThémas, lors du Sommet de l'Élevage 2025, cette intervention est visionnable en replay sur <https://youtu.be/MQmbdQg4Epc?si=6ZiWXwJoOJxopqFP>. Les références produites sont également disponibles dans une synthèse : <https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/09/synthese-technico-economique-ovin-viande-bio-2023-edition-2025.pdf>.

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/12/biothemas2025-bioreferences-ovins-viande-miquel-perre.pdf>

2025, 17 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 332-005

Engraisser à la ferme : Le chevreau reprend du poil de la bête

CHABAUD Léonie / LEBON Valérian

La crise de 2020 qu'a connu la filière d'engraissement de chevreaux a amené des groupes d'éleveurs bio de Maine-et-Loire et de Bretagne à travailler sur la valorisation de leurs chevreaux non utilisés pour la reproduction. Il existe plusieurs stratégies, liées à l'âge des animaux produits : certains producteurs vendent leurs chevreaux avant sevrage pour ne pas avoir un lot supplémentaire à gérer, alors que d'autres font le choix de garder leurs animaux jusqu'à 7 mois. Dans tous les cas, la phase lactée reste la plus coûteuse. Après le sevrage, il faut

une alimentation solide de qualité pour avoir de bonnes croissances. Une étude menée sur quatre fermes montre le risque d'une faible rentabilité de l'atelier d'engraissement ou encore l'importance des filières pour la vente de ces animaux. Pour nombre des éleveurs, cette pratique vise surtout à renforcer la cohérence globale de leur élevage.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 317, 01/12/2025, p. 26-27 (2)

réf. 332-056

Huit plantes alliées ou ennemies de la santé des ruminants

SAGOT Laurence / GAUTIER Denis / PEUDPIECE Céline / ET AL.

Ce document apporte des informations sur huit plantes citées, lors d'une enquête dans le cadre du projet Praidiv, par des éleveurs et des techniciens pour leurs vertus pour la santé des ruminants (chicorée, sainfoin, plantain, ortie, pissenlit, luzerne, jonc) et pour leur toxicité (millepertuis). Les caractéristiques agronomiques et médicinales de chacune de ces plantes sont décrites, ainsi que des précautions à prendre. Des idées vraies ou fausses concernant chaque plante sont confirmées ou réfutées.

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2Fbe6d2306-3b97-4dbd-827b-502684207891&cHash=8f8c79b516e7127e9fc8d0b1c695be84

2026, 10 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / ESA (École Supérieure d'Agricultures)
D'ANGERS

réf. 332-052

Livrer du lait de brebis dans le Massif central : performances techniques et économiques des systèmes ovins lait bio

LOUBIERE Lucie / RIVEMALE Nathalie

L'élevage ovin laitier bio français est fortement concentré dans deux bassins de production : le sud-ouest du Massif central (bassin de Roquefort) et les Pyrénées-Atlantiques. Dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, les données techniques et économiques de 17 fermes bio du Massif central (en Aveyron et en Lozère), pour la campagne 2023, ont été collectées et analysées. Ces 17 systèmes se distinguent par leur période de traite : précoce, classique ou tardive. Ils exploitent, en moyenne, une centaine d'hectares, auxquels s'ajoutent des parcours, pour un troupeau moyen de 435 brebis. Leurs bons résultats techniques leur ont permis de dégager, en moyenne, pour 2023, 1,1 SMIC/UMO, malgré un marché en baisse pour les systèmes livreurs. Présentée aux conférences BioThémas, lors du Sommet de l'Élevage 2025, cette intervention est visionnable en replay sur <https://youtu.be/fDU1eu9eEgq?si=tg09wJyXAP6oebnd>. Les références produites sont également disponibles dans une synthèse : https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/05/synthese-technico-economique_ovin-lait-bio-2023_edition-2025.pdf.

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/12/biothemas2025-bioreferences-ovins-lait-loubiere-rivemale.pdf>

2025, 14 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 332-004

Pourquoi faire pâturer ses brebis sur des surfaces bovines l'hiver ?

BÉROUD Gaëlle

L'Institut de l'élevage a mené des études sur le pâturage hivernal de prairies bovines par des ovins. Les essais ont eu lieu sur trois sites : dans l'Allier, en Saône-et-Loire et en Haute-Vienne. Les brebis sont conduites sur des prairies peu portantes, non utilisables en hiver par les bovins. Aucun transfert de parasites n'a été observé et les performances de pousse des prairies à la sortie de l'hiver étaient bonnes, d'un point de vue quantitatif et qualitatif. La pratique est économiquement rentable pour les éleveurs ovins (pour 100 brebis) dès 2 semaines de pâturage. REUSSIR PATRE N° 729, 01/11/2025, p. 36 (1)

réf. 332-098

Produire du lait de chèvre bio sur le Massif central : quels résultats technico-économiques ?

SAUNIER Catherine / BELLEIL Aurélie

En France, en 2024, 1646 exploitations caprines étaient engagées en agriculture biologique (Chiffres Agence BIO). Ces fermes se trouvent principalement dans le Nord-Ouest, mais aussi dans un large quart Sud-Est, notamment en bordure du Massif central. Dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, les données, pour la campagne 2023, de 32 fermes caprines bio du Massif central - dont cinq pour lesquelles les données ont pu être collectées grâce à ce projet - ont été compilées et analysées afin de produire des références : structure des fermes, principaux résultats techniques et économiques, et coûts de production. Deux grands types de systèmes cohabitent : les fromagers (avec transformation à la ferme) et les livreurs. Les premiers exploitent de plus petites surfaces et y élèvent moins d'animaux, mais comptent un plus grand collectif de main d'œuvre, nécessaire aux ateliers de transformation à la ferme. La bonne valorisation de leur lait permet de dégager, en moyenne, une meilleure marge brute que les livreurs. Présentée aux conférences BioThémas, lors du Sommet de l'Élevage 2025, cette intervention est visionnable en replay sur https://youtu.be/3zfZVecH4ng?si=lp68EnvMju_CS5Ck. Les références présentées sont également disponibles dans une synthèse : https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/06/synthese-technico-economique_caprins-bio-2023_edition-2025.pdf. <https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/12/biothemas2025-bioreferences-caprins-saunier-belleil.pdf>

2025, 23 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 332-003

Produire du lait de vache bio sur le Massif central : Quels résultats technico-économiques ?

MONIER Jean-Pierre

La filière laitière biologique a connu, en 2024 et 2025, une baisse de la collecte de lait de vache, en lien avec une baisse de la consommation, mais aussi à cause de l'impact de la FCO dans certaines régions. En 2025, les niveaux de consommation et de collecte semblent toutefois retrouver un certain équilibre. Dans ce contexte, et pour la dixième année consécutive, des élevages bio du Massif central ont été suivis par le Collectif BioRéférences afin d'établir des références techniques et économiques. Pour la campagne 2023, les suivis réalisés ont permis de montrer des disparités de revenus toujours plus marquées entre exploitations, alors que la

rémunération des éleveurs est un enjeu majeur de maintien de la filière. La maîtrise du coût alimentaire, des charges de mécanisation et de la productivité apparaissent comme des facteurs-clés. Présentée aux conférences BioThémas, lors du Sommet de l'Élevage 2025, cette intervention est visionnable en replay sur <https://youtu.be/bc3TQV0aK1I?si=39aZMDPQiqbtOEIx>. Les références produites sont également disponibles dans une synthèse : <https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/03/synthese-technico-economique-bovin-lait-bio-2023-edition-2025.pdf>.
<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/12/biothemas2025-bioreferences-bovins-lait-monier.pdf>
2025, 18 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 332-006

S'installer en viande bovine bio : une vraie bonne idée

DESILLES Emmanuel / PINEAU Christèle / BLACHON Aurélie

Pour la filière bovine allaitante biologique, l'année 2022 a été un tournant, marquée par une baisse des conversions et des cheptels, entraînant de fait une baisse des animaux commercialisés et, donc, une hausse des prix. Cette dernière concerne aussi la filière conventionnelle. Ainsi, l'écart de prix entre viande bovine bio et conventionnelle s'est fortement réduit. Dans ce contexte, les élevages bio tirent toutefois leur épingle du jeu grâce à une efficience correcte et à une bonne autonomie qui leur permettent d'être moins dépendants des prix des intrants. Dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, 18 élevages bio, principalement des éleveurs naisseurs-engraisseurs de bœufs ou de veaux sous la mère, ont été suivis, lors de la campagne 2023, pour produire des références techniques et économiques. Ces systèmes misent sur la diversification de leurs ventes (circuits, catégories de bovins) et sur des adaptations stratégiques payantes sur le long terme (valorisation de l'herbe...). Un zoom sur les performances des systèmes avec finition à base d'herbe, réalisé dans le cadre du réseau thématique RT14 de l'Idèle, est proposé en fin de document. Présentée aux conférences BioThémas, lors du Sommet de l'Élevage 2025, cette intervention est visionnable en replay sur <https://youtu.be/Az7LYa1akMw?si=SqHHZVU7zCovF08>. Les références produites sont également disponibles dans une synthèse : <https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/10/synthese-technico-economique-bovin-viande-bio-2023-edition-2025.pdf>.
<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/12/biothemas2025-bioreferences-bovins-viande-desilles-pineau-blachon.pdf>
2025, 29 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 332-007

Suivi herbe : Bienvenue au GAEC de Kerdanio !

JOFFET Inès

Dans les Côtes-d'Armor, le GAEC de Kerdanio élève un troupeau de 55-60 vaches laitières en bio. La ferme possède 55 ha de SAU, dont 4 ha en maïs et 51 ha en prairies. Les vèlages se déroulent majoritairement au printemps (40), mais aussi en automne (15). Les vaches laitières ont accès à 36 ha de prairies, divisées en paddocks de 1,25 ha, pour un temps de séjour moyen de 3 jours. En hiver, en complément du pâturage, les vaches reçoivent 2,5 kgMS d'enrubannage d'herbe, 2,5 kgMS de foin et 6 kgMS de maïs. La ferme produit entre 270 000 et 300 000 litres

de lait par an, vendus à Biolait (508 €/1 000 litres, en moyenne). Le coût alimentaire par vache laitière est de 21 €/1000 litres et l'EBE est de 370€/1000 litres.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

ECHO DU CEDAPA (L') N° 182, 01/01/2026, p. 2 (1)

réf. 332-025

Production Végétale Arboriculture

Clémentines : intégrer le risque de gel et de froid

KERVENO Yann

Dans les Pyrénées-Orientales, la culture de clémentines s'installe comme production de diversification. La coopérative Coop La Tour, 100% bio, compte 15 ha de clémentines cultivées par ses adhérents. Il manque des références techniques sur cette production. Néanmoins, il est connu que les clémentiniers sont sensibles au gel et qu'ils pourraient être relativement résistants au manque d'eau. En bio, le coût de production est estimé entre 10 000 et 15 000 €/ha, pour une production attendue de 15 à 20 tonnes/ha.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 466, 01/12/2025, p. 30-31 (2)

réf. 332-104

Compte-rendu Rencontre technique : Diversification en agrumes

GAB DU TARN

Cette rencontre à la MFR Brens (Tarn) visait à définir les principaux enjeux liés à la plantation d'agrumes dans les fermes maraîchères bio. La commercialisation, l'itinéraire technique de la plantation d'agrumes, ainsi que les facteurs influant sur les choix des espèces d'agrumes à cultiver, du mode d'implantation et du porte-greffe sont abordés. Les principaux ravageurs sont présentés, avec des moyens de lutte. Des tableaux concernant la rusticité des différentes espèces d'agrumes, l'affinité entre les espèces d'agrumes et les porte-greffes, ainsi que les équipements existant pour lutter contre le gel sont fournis.

<https://agri.gabtarn.fr/?CrRencontreDiversificationAgrumes7Novembre>

2025, 12 p., éd. GAB DU TARN

réf. 332-117

Les mûriers

GOUST Jérôme

Les mûriers sont des arbres supportant bien les tailles régulières et fournissant ainsi un feuillage abondant, très apprécié des animaux. Leurs fruits sont similaires à ceux des ronces, et portent également le nom de mûres. 3 espèces dominent en France : le mûrier blanc, le mûrier noir et le mûrier platane. Leurs fruits sont utilisés comme aliments et en usage médicinal, tandis que les feuilles du mûrier blanc servent de nourriture aux chenilles fabriquant le fil de soie. Les caractéristiques de chacune de ces espèces sont présentées.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 155, 01/04/2026, p. 43 (1)

réf. 332-113

De nouveaux défis à relever pour la pomme bio Juliet

CHAZAL Cyrielle

En France, l'association de producteurs Les Amis de Juliet regroupe 190 producteurs de pommes utilisant la variété bio Juliet. Cultivée sur 650 ha, cette variété de pomme bio est résistante à la tavelure et peu sensible à l'oïdium. En revanche, elle est sensible à la mineuse cerclée, au puceron lanigère et elle est confrontée à des chutes de fruits problématiques.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 466, 01/12/2025, p. 8 (1)

réf. 332-102

Une stratégie alternative face à la cloque du pêcher

SABOT Sophie

Dans le Gard, la station expérimentale SudExpé teste des stratégies alternatives de lutte contre la cloque du pêcher (stratégie prioritairement bio, avec des exceptions en cas de trop forte pression). Trente variétés de pêches et de nectarines sont cultivées. Pour atteindre une protection acceptable (moins de 20% des feuilles touchées par la cloque), 9 traitements sont effectués entre le 10 janvier et le 25 mars, à base de bouillie bordelaise, de Calciblanco et de Curatio.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 466, 01/12/2025, p. 26 (1)

réf. 332-103

Transformation : Mutualiser l'épluchage des châtaignes

GERBOD Catherine

Dans le Périgord-Limousin, l'association Marrons D'4 regroupe une dizaine de producteurs de châtaignes bio, gérant 15 ha au total. Cette association a permis d'investir dans du matériel de transformation mutualisé, à hauteur de 80 000 € (four, chambre froide, table de tri, etc.). L'association permet ainsi de trier, éplucher et conditionner les châtaignes (sous vide ou en bocal). Les adhérents payent 1 € l'épluchage de 1 kg de châtaignes. Pour une transformation plus sophistiquée (crème de marron, soupe, etc.), l'association collabore avec L'Atelier des maraîchers, à Bergerac.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 466, 01/12/2025, p. 60-61 (2)

réf. 332-109

Production Végétale Contrôle des Adventices

Lutte contre le souchet comestible sans herbicides

KRAUSS Maïke / WIRTH Judith / BERNARDI Florian / ET AL.

Le souchet comestible est une adventice très compétitive qui se propage en Suisse, principalement sur les surfaces de grandes cultures et de maraîchage, à la faveur du changement climatique. La plante mesure entre 30 et 70 cm, avec des feuilles dont les limbes sont en forme de V. Elle produit de longs rhizomes et se multiplie par ses tubercules, qui peuvent survivre 3 à 5 ans dans le sol. Son installation sur une parcelle entraîne de lourdes pertes. En cas

d'observation, il faut prévenir les services phytosanitaires locaux. En cas de faible infestation, il est conseillé de déterrer les plants, voire d'excaver le sol et, dans tous les cas, de nettoyer les chaussures et les machines. En cas de forte infestation, il faut appliquer une combinaison de moyens de lutte : planter des cultures (ou une prairie temporaire) très compétitives, excaver le sol, désherber manuellement, détruire les tubercules à la vapeur, etc. La méthode de jachère noire semble relativement efficace sur des grandes surfaces ; elle consiste à travailler le sol (10-15 cm) à répétition de mai à septembre, pour détruire les jeunes pousses de souchet et, ainsi, épuiser leurs tubercules.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1851-souchet-comestible.pdf>

2026, 8 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / BIO SUISSE

réf. 332-053

Production Végétale Grandes Cultures

Fiche technique : Culture biologique du soja

KLAISS Matthias / WENDLING Marina

Cette fiche technique regroupe tous les aspects importants de la culture biologique du soja en Suisse. Les exigences en matière de sol et de climat, ainsi que les exigences de qualité et les aspects économiques sont présentés. Ce document détaille les techniques culturales : la rotation des cultures, la préparation du sol, le semis, la fertilisation, l'irrigation, la récolte, le nettoyage, le séchage et le stockage des graines de soja. Des techniques pour lutter contre les adventices, les maladies (rhizoctonia, diaporthe) et les ravageurs du soja (vanesse du chardon, punaises, pigeons, limaces, acariens, mouche des semis et dégâts de gibier) sont présentées.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1834-soja-bio.pdf>

2025, 20 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 332-081

Mémoire de fin d'études : L'expérimentation collective est-elle la clé pour monter en compétences sur les couverts végétaux en grandes cultures biologiques ? : L'exemple du GIEE Sols en Transition

BACHELET Laurine

Fondé en 2021, le GIEE Sols en Transition est composé d'agriculteurs et d'agricultrices de Bio Ariège Garonne. Ce groupe expérimente différentes compositions et conduites de couverts végétaux, en système de grandes cultures bio. Un stage d'ingénieure agronome, en 2025, a permis d'analyser ces expérimentations, afin d'évaluer leurs réels impacts sur la montée en compétences des agriculteurs du groupe. Depuis 2021, des essais au champ ont été menés individuellement par les membres du groupe ; des mesures de biomasse et de sol ont été effectuées, analysées et partagées aux membres. D'après l'enquête menée au cours de ce stage, ces échanges d'expérience ont permis une montée en compétences concrète des membres du GIEE. Néanmoins, le manque de coordination (dans le choix des couverts testés, etc.) et de continuité des essais est un frein pour la production de données robustes et diffusables à plus large échelle. Pour conclure, l'enquête suggère de favoriser la co-construction d'une méthodologie expérimentale collective, afin d'obtenir des résultats plus faciles à comparer.

Production Végétale Jardinage

Cultiver les plantes tinctoriales

MARQUET Marie

Ce guide pratique détaille toutes les étapes de la mise en place d'un jardin de plantes à teintures : définition du projet, organisation de l'espace, préparation du sol, achat des semences, semis et plantation, besoins en arrosage, entretien, récolte, séchage, transformation, calendrier des travaux... Des explications pour réussir la culture d'une trentaine de plantes vivaces, annuelles, arbres et arbustes sont fournies. Les principales techniques de teinture sont également présentées : la préparation des tissus (morçandage), la teinture à chaud, la teinture par décoction et la teinture par fermentation. Pour finir, ce guide propose plusieurs ateliers pratiques (encres, bôgòlan, shibori, écoprint, fabrication de pigments et de peintures...).

2025, 224 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 332-089

Hors-série Quatre Saisons n° 39 : Fleurs : Belles mais pas que...

ERNE Isabelle / LAPOUGE-DEJEAN Brigitte / QUIVRIN Maximilien / ET AL.

Ce hors-série des 4 Saisons est consacré aux fleurs. Il retrace l'histoire des plantes à fleurs, présente les différentes familles (fabacées, rosacées...) et détaille l'anatomie d'une fleur. Une partie de ce hors-série est dédiée à la biodiversité, notamment aux différents insectes pollinisateurs, et présente des fleurs pour les pollinisateurs, ainsi que des fleurs à graines pour les oiseaux. Des articles font découvrir des plantes et des fleurs comestibles, avec leur mode de culture, et quelques recettes. Plusieurs sélections de plantes à fleurs sont fournies : des fleurs pour embaumer le jardin, celles utilisées en parfumerie, des plantes idéales pour une teinture, pour un bouquet, pour leurs propriétés médicinales...

QUATRE SAISONS (LES) N° Hors-série n° 39, 29/01/2026, p. 1-98 (98)

réf. 332-071

Des légumes pas comme les autres

MATHIAS Xavier

Cet ouvrage présente 100 espèces et variétés de légumes pleines de promesses pour cultiver la différence au potager. Xavier Mathias, ancien maraîcher bio, met en avant des variétés savoureuses, résistantes aux aléas climatiques et aux maladies, idéales pour préserver la biodiversité et gagner en autonomie alimentaire. Les techniques culturales adaptées à chaque plante sont détaillées, ainsi que les moyens de les consommer.

2025, 128 p., éd. ÉDITIONS ULMER

réf. 332-111

Plantes compagnes au potager bio : Le guide des cultures associées – Nouvelle édition enrichie

LEFRANÇOIS Sandra / THOREZ Jean-Paul

L'association des cultures, sujet très populaire chez les jardiniers, est de plus en plus pratiquée dans les jardins et dans les petites exploitations maraîchères, sous différentes appellations, telles que permaculture, agroforesterie, jardin-forêt, verger maraîcher... Ce livre rassemble les connaissances empiriques et les retours d'expériences de jardiniers amateurs ou professionnels. Outre de nombreux conseils pour mettre le compagnonnage en pratique, il fournit un répertoire très complet de près de 300 plantes bonnes (ou pas) à marier avec, pour chacune, leur description, leurs propriétés et leurs utilisations, sans oublier un focus sur la problématique des plantes compagnes face au changement climatique.

2025, 240 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 332-088

Production Végétale Maraîchage

Bandes fleuries sur les fermes maraîchères

GILLET Aline / PAUPE Youri / CHARON Clotaire / ET AL.

En agriculture bio, sous serre, la mise en place de bandes fleuries participe au contrôle des ravageurs des cultures. Installée en automne, la bande fleurie héberge des insectes auxiliaires prédateurs durant l'hiver ; pendant la saison productive, la bande facilite l'installation des auxiliaires à la suite de lâchers. 5 espèces végétales sont conseillées : les soucis attirent les punaises prédatrices ; les achillées, les marguerites et les bleuets attirent les syrphes, les chrysopes et les coccinelles ; les alysses attirent les syrphes ; de plus, ces cinq plantes sont favorables aux parasitoïdes. Les auxiliaires peuvent parcourir jusqu'à une dizaine de mètres ; la bande fleurie peut donc être placée en bordure ou au centre de la serre. Les fleurs sont semées en septembre et plantées en octobre, sans fertilisation, mais après un travail de désherbage. Il est conseillé de maintenir la bande fleurie de manière pérenne, avec un travail succinct de désherbage et de fauche en automne ; néanmoins, il est possible de détruire la bande fleurie en fin de printemps pour implanter une culture.

<https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2026/02/Bandes-fleuries-sur-les-fermes-maraicheres-v6.pdf>

2025, 7 p., éd. APABA (Association pour la promotion de l'agriculture biologique en Aveyron) / CIVAM BIO 66

réf. 332-057

Diversifier les rotations maraîchères avec du pavot d'hiver

MICA Ludek

En Suisse, le FiBL a suivi des essais de culture de pavot alimentaire (production de graines) en hiver, dans des rotations maraîchères bio. Les semis ont été effectués en novembre, avec les variétés Orel, Major ou encore Maraton, à une densité de 1,4 kg/ha. La culture n'a pas exigé de fertilisation, ni de protection phytosanitaire, et le semis sur buttes a permis de contrôler les adventices. La récolte des capsules de pavot a été effectuée à la main. Les variétés Major et

Aplaus ont donné des rendements en graines de 1,2 t/ha, alors que la variété Maraton a donné de plus faibles rendements (0,83 t/ha). Globalement, les variétés à graines blanches sont plus exigeantes à produire, mais leurs graines présentent un arôme particulier de noisette. Au niveau agronomique, la capacité couvrante des pavots permet de contrôler les adventices au printemps. <https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-09-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 9/25, 21/11/2025, p. 11 (1)

réf. 332-031

Dossier : Melon et pastèque, faites vos choix

GERBOD Catherine / BARGAIN Véronique

En 2021, 80 % des Français ont consommé au moins une fois du melon et 35 % de la pastèque. Les cultures de melon et de pastèque se ressemblent, mais avec néanmoins des différences notables (besoins en eau, sensibilité aux maladies, température idéale, etc.). Trois types de pastèques sont produites, y compris en bio : Sugar Baby, Jubilee et Crimson Sweet. La station expérimentale d'Auray, dans le Morbihan, cultive, en bio, entre 6 et 11 variétés de pastèques par an. Le projet TaupiFast2 étudie les larves de taupins et leurs impacts (sur melon, mais aussi sur d'autres cultures) et développe des solutions de lutte, dont certaines en biocontrôle. Le projet Irrimelon, mené par le Ctifl, suggère que les melons de petit calibre résistent mieux au stress hydrique.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 466, 01/12/2025, p. 47-59 (13)

réf. 332-108

Légumes primeurs : Précocité et MSV, l'équation impossible ?

PEDEN Maëla

Les légumes primeurs sont des légumes plantés en hiver et récoltés au printemps. Ils permettent d'apporter de la diversité dans une période d'offre réduite. En maraîchage sur sol vivant (MSV), la production de légumes primeurs est plus compliquée. En effet, le travail du sol limité, le fort taux de matière organique dans le sol et la présence de paillage organique ralentissent le réchauffement du sol au printemps, ce qui limite la possibilité de production légumière. Cependant, certaines techniques permettent de réchauffer le sol, même en MSV : cultiver sous abris, cultiver sous tunnel, retirer le paillage organique, installer un paillage plastique, etc. La combinaison de ces leviers permet d'augmenter de 2 à 5°C la température du sol. Au GAEC BioTaupes, en Ille-et-Vilaine, 3 500 m² de légumes sont cultivés sous serres, avec une rotation de 2 ans en 6 étapes (légumes d'été, d'automne, d'été, légumes primeurs, couverts, légumes d'hiver). 1 000 m² sont dédiés aux légumes primeurs. Les mises en culture sont fractionnées pour étaler les récoltes. Les carottes sont semées semaines 40 et 48, sur un lit de compost, et sont couvertes d'un voile P17. Les pommes de terre et les oignons blancs sont plantés à une semaine d'intervalle, semaines 3 et 4, sur une toile tissée.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 319, 01/02/2026, p. 22-23 (2)

réf. 332-050

Maraîchage : Des outils pour réduire la pénibilité du travail

BARGAIN Véronique

Le projet Assistant évalue différents équipements réduisant la pénibilité du travail en maraîchage. Dans le Morbihan, à Auray, la station expérimentale de la Chambre d'agriculture de Bretagne a testé 9 outils, dont un exosquelette, des lits de désherbage, une motobineuse, etc. Globalement, les outils semblent réellement réduire la pénibilité, notamment au niveau des épaules, du dos et des genoux. Le prix de l'outil est généralement corrélé à sa polyvalence, de 1 300 € pour un exosquelette à 50 000 € pour un assistant bien équipé.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 466, 01/12/2025, p. 38-39 (2)

réf. 332-107

Recueil variétal de légumes bio : Occitanie : 2025-2026

BENIKHLEF Anne / DA COSTA Delphine / FRANCOIS Pierre-Marie / ET AL.

Ce recueil variétal d'Occitanie a pour but d'aider les maraîchers et les maraîchères biologiques dans leur choix variétal et se concentre sur quatorze espèces : aillet, basilic, betterave, blette, chou brocoli, chou-fleur, concombre, courgette, épinard, fenouil, oignon botte, mâche, petit pois et laitue. Un commentaire, issu de témoignages de maraîchers et de maraîchères, est disponible pour chaque espèce, ainsi que pour chaque variété. Il concerne la précocité de la variété, sa productivité, le type de fruits... La disponibilité, en bio ou en non traité, de chaque variété est renseignée, ainsi que les départements où ces variétés sont disponibles.

https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2026/03/Recueil_varietal_legumesBIO_25-26.pdf

2026, 30 p., éd. BIO OCCITANIE

réf. 332-120

Rencontre régionale : Réussir sa commercialisation quand on s'installe en maraîchage bio

BIO ARIEGE-GARONNE / BIOCIVAM DE L'AUDE (BIOCIVAM 11) / GAB DU TARN

Bio Ariège-Garonne, Bio Civam Aude et le Gab du Tarn ont organisé, le 25 novembre 2025, une rencontre régionale sur la commercialisation en maraîchage bio. En premier lieu, il s'agit de définir une stratégie commerciale, en se basant sur une analyse de la ferme (surface, matériel, parking, etc.), du producteur (ses objectifs, ses compétences, ses valeurs, etc.) et du territoire (distance des villes, zone touristique, etc.). Cette étude de marché permet d'identifier le public cible, les produits, leur prix et la manière de les vendre. Les modes de commercialisation sont multiples (vente à la ferme, marché, vente en ligne, Amap, etc.) et présentent chacun leurs avantages et leurs inconvénients. Un maraîcher bio de l'Aude présente son distributeur automatique de légumes. Sa ferme, basée à Montolieu, comprend également des agrumes, des kiwis et un troupeau de 250 brebis allaitantes. La rencontre s'est poursuivie par un focus sur le plan d'action commercial et sur la communication, qui visent à la fois à valoriser les produits et à fidéliser la clientèle. La rencontre a également abordé l'importance de mesurer son temps de travail et de calculer ses prix de revient, dans l'objectif de déterminer un prix de vente cohérent.

https://docs.bio-occitanie.org/wp-content/uploads/2026/03/Reussir-sa-commercialisation_251125.pdf

2025, 77 p., éd. BIO ARIÈGE-GARONNE / BIOCIVAM DE L'AUDE (BIOCIVAM 11)

réf. 332-045

Production Végétale Petits Fruits

Les punaises des framboisiers

CHAZAL Cyrielle

Les framboisiers peuvent être infestés par différentes espèces de punaises : la punaise diabolique (brune à taches blanches), la punaise verte ponctuée, la punaise *Liocoris tripustulatus* (noire et orange), la *Lugus pratensis* (jaune) ou encore la corée marginée (grande brune). Sur framboisiers, leurs impacts ne sont pas clairement identifiés, mais les punaises sont suspectées de dessécher les drupéoles des framboises. Le projet inter-filières Pacte (2025-2029) étudie et développe des moyens de lutte contre les punaises.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 466, 01/12/2025, p. 36 (1)

réf. 332-106

Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales

Les plantes de la digestion – 1 : Le fenouil

SEGRETAIN Cati

Le fenouil vulgaire comprend deux sous-espèces : le fenouil doux et le fenouil amer, dont l'huile essentielle est plus riche en fenchone. Le fenouil peut être utilisé de diverses manières, que ce soit dans l'alimentation, en tant que légume et aromate, ou pour ses vertus médicinales, notamment pour ses propriétés antispasmodiques et diurétiques. Cette plante peut être utilisée sous de nombreuses formes, dont la tisane, l'huile essentielle, le cataplasme, ou encore les pastilles. En élevage, le fenouil était utilisé pour favoriser la lactation et en cas de météorisation des ruminants. Cette plante dispose également d'un effet antiviral sur le virus de la pomme de terre et du tabac, ainsi que d'effets antifongiques, antibactériens, larvicides ou répulsifs sur les insectes coléoptères. Des conseils pour cultiver le fenouil en biodynamie sont fournis : semis, repiquage, entretien, récolte des graines et des racines.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 133, 01/04/2026, p. 8-11 (4)

réf. 332-115

Production Végétale Protection Phytosanitaire

Dégâts sur maïs : Les corvidés, sur leurs arbres perchés

ANGOT GUELLAEN Jeanne

En Bretagne, les corvidés (corneilles, corbeaux, choucas) sont des oiseaux pouvant causer de sérieux dégâts sur le maïs. Pour repousser les corvidés, des essais ont été menés, par les Chambres d'agriculture, avec des solutions répulsives (huile essentielle d'ail, macération d'ail, tabasco, etc.). L'enrobage des semences avec une macération huileuse d'ail (2 litres/quintal) a

donné de bons résultats de levée, malgré une forte pression des corvidés. Concernant les effaroucheurs, les corvidés s'y adaptent très vite. En conséquence, il faut favoriser ceux avec beaucoup de variations, que ce soit les flashes lumineux ou les bruits. Une autre stratégie de lutte contre les corvidés est le détournement, qui consiste à attirer les oiseaux sur une autre culture appât (blé, seigle ou orge) semée sur la parcelle de maïs, en amont et détruite, ou en simultané avec le semis de maïs. Néanmoins, cette méthode exige de réussir à ne pas concurrencer le maïs avec la culture secondaire.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 319, 01/02/2026, p. 24-25 (2)

réf. 332-091

Guide de protection : Cerisier biologique

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Ce guide est à destination des producteurs bio afin de les aider à concevoir des stratégies de lutte contre les bio-agresseurs en vergers de cerisiers. Pour chaque ravageur ou maladie, les stratégies et les mesures prophylactiques à adopter, ainsi que le seuil d'intervention et les produits de lutte sont détaillés. Des exemples de produits commerciaux sont fournis, avec leur dose homologuée.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=219638

2025, 7 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 332-072

Potimarron : Trois techniques de thermothérapie post-récolte

CHAZAL Cyrielle

Depuis 2019, le CTIFL a testé plusieurs méthodes de traitement thermique sur potimarron pour améliorer sa conservation. Le trempage à l'eau chaude (58 à 60°C), pendant deux minutes, permet de conserver les potimarrons pendant 5 mois (entre 73 et 100% de fruits sains). Le trempage peut être effectué jusqu'à 1 mois après la récolte, avec des résultats de conservation corrects. Le douchage à l'eau chaude est également en test, avec de bons résultats.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 466, 01/12/2025, p. 34 (1)

réf. 332-105

Ravageur invasif : Un hôte estival indésirable

ERFURT Katrin

La noctuelle de la tomate est un papillon ravageur dont les chenilles peuvent causer de gros dégâts sur une diversité de cultures, principalement maraîchères (maïs doux, haricots nains, tomates, aubergines, etc.). En Suisse, cet insecte est de plus en plus présent en été, bien qu'il soit incapable de survivre à l'hiver au Nord des Alpes. Les papillons migrent donc, chaque année, vers le nord, en plus ou moins grande quantité. En Suisse, un suivi des populations est effectué par Agroscope et par d'autres partenaires, notamment à l'aide de pièges à phéromones, installés dès le mois de mai. Pour lutter contre la noctuelle, il existe des préparations virales

contre les jeunes larves, par exemple l'Helicovex. Agroline propose également la solution Trichomix, qui permet d'installer des auxiliaires parasites des noctuelles.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-10-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 10/25, 19/12/2025, p. 12-13 (2)

réf. 332-041

Traitement des semences : La graine du changement

HOMÈRE Emma

En Suisse, le projet Rés0sem vise à réduire les traitements des semences de grandes cultures. Le projet regroupe 70 agriculteurs, dont 22 en bio. Un agriculteur bio témoigne de ses essais, sur culture de pois et de lupin. Il teste 4 types de protection des semences bio : Thermosem, Evita (traitement aux électrons pulsés), biostimulant (vinaigre et argiles) et sans traitement. Aucune différence de germination ou de vigueur n'a été observée entre les 4 modalités, que ce soit chez cet agriculteur ou dans les autres fermes bio, ce qui confirmerait l'intérêt de ne pas traiter les semences.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-09-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 9/25, 21/11/2025, p. 12-13 (2)

réf. 332-032

Production Végétale Viticulture

Bilan de la campagne 2025

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Bio Bourgogne-Franche-Comté a analysé les résultats d'une enquête sur les pratiques phytosanitaires en viticulture bio, dans la région Bourgogne (Côte d'Or, Saône et Loire, Yonne). 83 calendriers de traitement ont été analysés. En 2025, en région Bourgogne-Franche-Comté, la pression en mildiou a été parfois élevée en début de saison à cause de pluies de printemps mais, globalement, l'été chaud a permis de contrôler le mildiou. En moyenne, les traitements au cuivre ont représenté 10,5 passages, pour 3,2 kg de cuivre métal/ha. La région du Mâconnais sud a connu une plus grande pluviométrie, entraînant un besoin plus élevé de traitements au cuivre : 13,4 passages, pour 4,9 kg/ha. En comparaison, l'utilisation moyenne régionale de cuivre en 2024, année à très forte pression mildiou, était de 5,7 kg/ha. En 2025, le Kocide et le Champ Flo étaient les deux traitements bio les plus utilisés contre le mildiou. Concernant l'oïdium, le modèle SOV (Système oïdium vigne) annonçait une forte pression et les traitements au soufre ont donc été fréquents : 10 passages en moyenne, pour 47 kg de soufre/ha.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 1, 01/01/2026, p. 4-8 (5)

réf. 332-022

Nouvelle-Aquitaine : Quand les ovins font du bien au vin

RACHEDI Camélia

Le Château Boutinet est une ferme viticole bio, en Gironde, comprenant 30 ha de vignes, de prairies et de forêts. La ferme élève un troupeau de brebis de race Southdown, pour valoriser les prairies et pour l'éco-pâturage des rangs de vigne, en hiver. Cet éco-pâturage des vignes permet de contrôler l'enherbement à la sortie de l'hiver et enrichit le sol grâce aux déjections des brebis. Concernant l'investissement dans le matériel agricole, la ferme est adhérente d'une Cuma locale (Cuma de l'Union), afin de limiter les dépenses et pour s'intégrer dans une dynamique de groupe.

ENTRAID' N° 493, 01/01/2026, p. 61 (1)

réf. 332-029

Retour sur les essais 2025

BIO BOURGOGNE

Le projet Vitaf étudie les systèmes vitiforestiers (association arbres et vignes), en région Bourgogne-Franche-Comté, notamment au regard du changement climatique et de la biodiversité. Ainsi, 3 sites expérimentaux et 44 parcelles viticoles font l'objet d'un suivi. En 2025, un essai de réduction de l'utilisation de cuivre a été mené sur un domaine viticole en Saône-et-Loire. Le traitement avec moins de cuivre (2,7 kg/ha, au lieu de 3,7 kg/ha) a permis de contrôler entre 90 et 95 % du mildiou, soit un résultat satisfaisant. L'ajout de chitosan en complément du cuivre n'a pas eu d'effet significatif. En 2025, en Côte-d'Or, un autre essai avait pour objectif de tester l'efficacité du produit Arvense (composé de Biovitis et de décoction de préle des champs), en alternative au soufre, contre l'oïdium. La faible pression en oïdium de 2025 n'a pas permis de conclure sur l'efficacité du traitement. D'autres essais sont menés pour évaluer l'efficacité du produit Lumière, composé d'huile de paraffine, pour lutter contre la cicadelle de la flavescence dorée. Dans l'Yonne et dans le Jura, des parcelles plantées avec des variétés résistantes au mildiou et à l'oïdium (Voltis, Floréal, Souvignier gris) font l'objet de suivis, pour analyser l'impact du Black Rot sur ces parcelles, qui sont faiblement, voire pas du tout traitées.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 1, 01/01/2026, p. 8-14 (7)

réf. 332-023

Voyage d'étude sur les variétés résistantes en Allemagne

BIO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Bio Bourgogne-Franche-Comté a organisé un voyage d'étude en Allemagne, sur le thème des variétés de vigne résistantes. L'Institut de Fribourg gère une plateforme d'expérimentation et de création variétale, qui produit notamment des variétés résistantes, nommées PIWI en Allemagne. Un groupe de vigneron.nes bio, avec de petites surfaces, cultive exclusivement des vignes surgreffées avec des variétés résistantes. Sur ces domaines, seuls deux passages de traitement sont effectués par an. Très souvent utilisée, la variété Souvignier gris peut être valorisée de différentes manières : vin tranquille sec, vin pétillant, vin de glace, etc.

LES ÉCHOS DES VIGNES BIO N° 1, 01/01/2026, p. 15 (1)

réf. 332-024

Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique

Préparations, tisanes et Cie – 5 : La tisane de consoude

AUGÉ Gérard

Il existe trois grands types de consoude : la bleutée, la plus précoce ; la consoude de Russie, plus imposante et moins sensible à l'oïdium ; la « pitchoune », plus fine et servant surtout en couvert végétal. La consoude peut être utilisée en tisane, afin de stimuler les plantes durant leur floraison et leur fructification, ainsi qu'en fermentation. Les recettes de la tisane de consoude et de la fermentation sont fournies.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 133, 01/04/2026, p. 6-7 (2)

réf. 332-114

Recherche et Système Spécifique Agroforesterie

Co-conception de systèmes d'élevages porcins agroforestiers et fourragers : étude de cas de la Ferme du Cochon Bleu

MARIE Florine / BERNE Clémence / DESAINT Briec / ET AL.

Résumé rédigé par l'AFPF : Cet article présente les résultats du projet de conception mené sur la Ferme du Cochon Bleu, système d'élevage porcin biologique fourrager et agroforestier. Face aux enjeux du changement climatique et des défis économiques de l'agriculture biologique, l'objectif était de développer des pratiques agroécologiques visant à améliorer l'autonomie alimentaire, l'équilibre économique et le bien-être animal sur la ferme. La méthodologie a reposé sur une approche participative et itérative, impliquant des éleveurs, des experts en élevage porcin et en agroforesterie et des acteurs de la distribution. Des ateliers de co-conception ont permis de définir deux scénarios d'évolution pour la ferme : un scénario de diversification, visant à élargir les activités agricoles ; et un scénario d'optimisation du système existant via l'agroforesterie et l'amélioration du pâturage. Des outils complémentaires comme des essais pour acquérir de nouvelles connaissances spécifiques, un atelier d'approche paysagère ou encore un outil qui retrace l'histoire d'apprentissage de la ferme ont enrichi la démarche. Cette conception innovante a favorisé la montée en compétences de l'éleveur, l'adoption de nouvelles stratégies pour renforcer l'autonomie et la résilience de la ferme, l'identification de leviers à mobiliser pour l'avenir tout en initiant une réflexion sur la valorisation commerciale de systèmes alternatifs.

<https://doi.org/10.64256/FOU2485>

FOURRAGES N° 264, 01/12/2025, p. 9-20 (12)

réf. 332-036

Environnement : Le paulownia : de la poudre de perlimpinpin ou réel intérêt ?

JOUBREL Elodie

Les paulownias sont des arbres originaires d'Asie de l'Est, dont la production forestière se développe en France. Le paulownia présente une forte capacité de croissance (2 m/an) et peut atteindre 20 à 30 m de haut ; il est mellifère et facile à recéper. Il est néanmoins très gourmand en eau et en éléments nutritifs pour maintenir sa croissance ; il a besoin d'un sol filtrant et plutôt acide ; il est sensible au vent et au gel et ne supporte pas l'ombrage. La plantation de paulownias nécessite un travail du sol (décompactage, herse, rotavator) et une étape de recépage, 1 an après. Un plant coûte 6-7 €. Pour la production de bois d'œuvre, les arbres doivent être taillés annuellement. Les paulownias sont sensibles à de nombreuses maladies et à des insectes ravageurs. La récolte s'effectue, en moyenne, après 7 ans, pour un objectif moyen de 0,5 à 1 m³ de bois d'œuvre par arbre. Sous contrat, le bois peut être valorisé entre 80 et 150 €/m³, mais le marché n'est pas très structuré en France, et les conditions contractuelles peuvent être plus ou moins strictes. En plus du bois d'œuvre (ameublement, contre plaqué...), le bois est valorisable en laine de bois, papier ou bioéthanol, mais ni en construction, ni en bois-énergie. Un éleveur bovin bio, en Ille-et-Vilaine, a planté une haie de paulownias pour créer de l'ombre rapidement sur sa parcelle. La plantation a coûté 17€/plant (piquet et paillage compris) ; sur sol hydromorphe, les arbres n'ont pas poussé.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 319, 01/02/2026, p. 16-17 (2)

réf. 332-047

FiBL France : Un verger agroforestier pour s'adapter au climat

BERBAIN Claire

Dans la Drôme, le GAEC Choux Patates produit des légumes bio sur 3 ha et s'est engagé dans une démarche agroforestière. Des haies ont été plantées autour et au milieu des parcelles. Des arbres de haut-jet (tilleuls, micocouliers, etc.) apportent de l'ombre au terrain, tandis que les arbustes coupent le vent. A proximité des serres, des espèces mellifères ont été plantées, pour favoriser l'installation des auxiliaires. Un verger fruitier expérimental, suivi par le FiBL France, a été planté en 2025. Il est composé de multiples strates végétales : hauts arbres (pacaniers, mûriers, érables, etc.), arbres productifs (poiriers, pommiers), strate inférieure pour une production secondaire (agrumes, framboisiers, romarin, etc.). Sous les grenadiers, clémentiniers et pistachiers, un couvert végétal diversifié sera consommé par des poules pondeuses. Le FiBL France pilote également le projet Pardessym, qui développe l'agroforesterie en culture fruitière.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-10-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 10/25, 19/12/2025, p. 28-29 (2)

réf. 332-042

Vie Professionnelle Economie

Les filières longues et la sécurité sociale de l'alimentation, un enjeu stratégique

POSNER Aliza

Depuis 2021, en France, une trentaine d'expérimentations inspirées de la SSA (sécurité sociale de l'alimentation) ont été mises en place. La plupart sont intégrées dans des filières courtes et biologiques et aident les consommateurs à accéder à une alimentation qualitative, grâce à un système de conventions. Néanmoins, très peu, voire aucune initiative ne mobilise les filières longues, alors qu'elles représentent la grande majorité de la consommation alimentaire française. Différents experts de la SSA proposent des pistes de développement pour s'appuyer sur les filières longues, tout en conservant la qualité des produits et une juste rémunération des producteurs : commencer par inclure certains produits SSA dans la grande distribution, renforcer les systèmes alimentaires territorialisés, favoriser les ateliers de transformation artisanaux, etc.

TRANSRURAL INITIATIVES N° 509, 01/09/2025, p. 37 (1)

réf. 332-020

Le micro BA en élevage laitier : Faut-il sauter le pas ? : Intérêts, avantages, limites, règles

MOREL Camille

Le régime du micro-bénéfice agricole (micro-BA) peut paraître plus simple et plus lisible que le régime réel. Il intéresse notamment les éleveurs laitiers. Ce régime fiscal simplifié s'applique aux exploitations agricoles aux recettes ne dépassant pas 120 000 € (en moyenne sur 3 années glissantes). Ce régime définit le revenu imposable comme égal à 13 % des recettes moyennes, sans prendre en compte les charges réelles. Par rapport au régime réel, le micro-BA est donc plus simple à gérer sur le plan administratif, mais n'est pas très optimisé : par exemple, le micro-BA ne prend pas en compte les amortissements. Les cotisations sociales MSA sont également calculées sur la base des 13 % des recettes moyennes (minimum 3 000 €/an), ce qui permet, en général, d'acquies 30 points de retraite par an. Le GAEC Saint Lazare, en Ille-et-Vilaine, élève 106 vaches laitières bio pour une production de 600 000 litres, sur 172 ha. Gérée par 3 associés, dont deux récemment installés, la ferme est en croissance, ce qui rend le régime réel pertinent. En revanche, le GAEC pourrait passer en micro-BA suite à la future retraite d'un des associés, ce qui pourrait entraîner une simplification du système.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 319, 01/02/2026, p. 26-27 (2)

réf. 332-092

Vie Professionnelle Etranger

Agriculture régénérative

LÜTOLD Jeremias / GROSSE Meike / HOMÈRE Emma

L'agriculture régénérative s'appuie sur une réduction du travail du sol pour améliorer la structure et la biologie du sol. En Suisse, son développement est porté, par exemple, par Regenerativ Schweiz ou Agricultura Regeneratio. L'agriculture bio et l'agriculture régénérative peuvent sembler contradictoires, notamment sur la gestion des adventices (herbicides vs désherbage mécanique). Néanmoins, des dynamiques de synergie apparaissent. Un agriculteur bio, également enseignant à l'école bio de l'Inforama témoigne de ses essais de conduite de cultures sans labour profond. Des essais de travail réduit du sol (TRS) sont menés sur le site expérimental bio du FiBL à Frick ; par rapport à une gestion avec labour, la structure du sol est améliorée, mais certaines adventices (liserons, graminées) augmentent et les rendements sont légèrement plus faibles. En Suisse Romande, un agriculteur cultive 30 ha de grandes cultures en agriculture régénérative bio, sans bétail. Sa ferme fait l'objet d'un suivi par le FiBL. La fertilité des sols est assurée par des couverts végétaux, semis sous céréales et couverts hivernaux et par un peu de lisier.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-09-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 9/25, 21/11/2025, p. 6-10 (5)

réf. 332-030

L'institut de recherche ÖMKI : Davantage de bio et du meilleur pain

LÜTOLD Jeremias

En Hongrie, la bio représente 7 % des surfaces agricoles, principalement des grandes cultures. Le marché bio est globalement tourné vers l'export, mais une structuration des filières locales est en cours. La ferme hongroise bio Csoroszlya comprend 280 ha de grandes cultures et 20 ha de vergers. La ferme diversifie ses cultures (engrain notamment) et ses variétés de blé. Des échanges réguliers entre les paysans, les moulins et les boulangers locaux permettent de valoriser les variétés de blé anciennes. L'Institut hongrois de recherche en agriculture biologique (ÖMKI) soutient le développement du marché bio interne, pour être plus autonome face au marché international, en s'investissant sur une diversité de productions : essais de variétés de blé, d'épeautre, de légumes, etc. Des essais sont, par exemple, menés avec la ferme Magfalva, qui élève des moutons et produit, sur 40 ha, des grandes cultures et des légumes (concombres, courges, haricots, etc.). L'ÖMKI explique qu'un des enjeux majeurs de développement est l'adaptation au changement climatique, dans une région fortement touchée par les sécheresses.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-09-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 9/25, 21/11/2025, p. 26-27 (2)

réf. 332-035

Le marché bio en Allemagne bat tous les records avec 18,2 milliards d'euros

ECOZEPT

Les achats de produits alimentaires biologiques en Allemagne ont atteint les 18,23 milliards d'euros en 2025 et le marché bio affiche une croissance de presque 7 %. Les différents canaux de distribution se portent bien. Les magasins bio se maintiennent bien. Dans la distribution conventionnelle, les « Drogeriemärkte » restent les plus dynamiques pour les produits bio, avec une croissance de 15 %, suivis par la GMS avec 8,6 % et le discount avec 6,7 %. Contrairement à 2024, le canal des « autres » (vente directe, artisanat...) affiche également une croissance. La croissance du marché bio en Allemagne devrait se poursuivre sur l'année 2026. La domination du marché par les marques de distributeurs, représentant les deux tiers du marché, ainsi que l'insuffisance de la production nationale restent des défis à relever.

BIO LINEAIRES N° 123, 01/03/2026, p. 43 (1)

réf. 332-086

Société : Valoriser l'agriculture paysanne

HOMÈRE Emma

En Suisse, le Mouvement pour une Agriculture Paysanne et Citoyenne (MAPC) a repris et adapté le Diagnostic Agriculture Paysanne (DAP), créé par le syndicat français la Confédération paysanne. Ce diagnostic se base sur 95 paramètres pour évaluer les fermes, au regard des valeurs de l'agriculture paysanne : une agriculture rémunératrice, au service de la société, productrice d'aliments sains et protectrice des ressources naturelles. La ferme bio la Vacherie du Carre, en polyculture-élevage sur 30 ha, a fait l'objet de ce diagnostic. Les résultats soulignent plusieurs points : la difficile transmissibilité de la ferme, notamment à cause d'infrastructures coûteuses et d'une pression foncière importante ; une qualité de vie moyenne, à cause d'un temps de travail trop élevé ; un ancrage territorial fort, grâce à la vente directe. Ce diagnostic n'a pas vocation à déboucher sur un label, mais donne des pistes d'amélioration aux fermes. Convaincu par la démarche, le canton vaudois a décidé de financer une dizaine de DAP. <https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-09-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 9/25, 21/11/2025, p. 14-15 (2)

réf. 332-033

Start-ups bio

SCHULTE René

Les start-ups bio sont dynamiques en Suisse, principalement tournées vers la transformation alimentaire. Plusieurs programmes soutiennent leur développement : Food 4.0, Pioneer, AgroFoodPark, ou encore InnOFoodLabs, piloté par le FiBL Europe. De plus, Bio Suisse exonère de droit de licence Bourgeon les start-ups bio, pendant 3 ans. La start-up Tempeh Bagus, en Suisse, produit du tempeh bio, une préparation fermentée, d'origine indonésienne, à base de soja cuit et d'une moisissure noble. L'entreprise ne fonctionne qu'un jour par semaine, mais cherche à se développer, soutenue par des ventes intéressantes en magasins spécialisés et en restauration collective. Fondée en 2020, l'entreprise suisse Wild Foods emploie, aujourd'hui, 15 collaborateurs. Elle produit des aliments végans bio simples, mais qualitatifs : carotte fumée,

betterave rouge fumée, tartinade de légumes, etc. L'entreprise Lentl est en cours de structuration, tout juste fondée en 2025. Elle transforme des lentilles bio en tartinade.

<https://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/magazine/archives/2025/ba-f-2025-10-ar.pdf>

BIOACTUALITÉS N° 10/25, 19/12/2025, p. 7-11 (5)

réf. 332-040

Stratégie export : Primo-exportateur... : les petits pays, des pépites à prospecter ! ; Croatie et Slovénie : Une alimentation saine peut devenir la norme, et non l'exception

DENAN Jean-Marc

Les Pays baltes (Estonie...), la Croatie et le Luxembourg sont des petits pays adeptes de la bio et aux marchés animés par des distributeurs dynamiques. Les moyens et les raisons d'intégrer la bio française à ces marchés sont détaillés, tandis que les obstacles présumés (situation géo-économique, pouvoir d'achat, logistique) sont démystifiés. Le directeur général de Biovega fait le point sur le marché bio de Croatie et présente ses objectifs pour 2026. Biovega est une entreprise de 250 personnes, créée en 1990, qui a réalisé 28 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2025. Sa chaîne bio&bio, avec 25 points de vente, est le seul distributeur 100 % bio de Croatie et son restaurant est également le seul dans le pays à être 100 % en bio. Parmi les activités de l'entreprise, se trouvent aussi des ventes en ligne, de la distribution multicanale, des formations et de l'édition.

BIO LINEAIRES N° 123, 01/03/2026, p. 44-45 (2)

réf. 332-087

Vie Professionnelle Organisation de l'Agriculture Biologique

Rapport d'activités - Année 2025

BIO 63

Ce rapport d'activités offre une vue d'ensemble de l'organisation de BIO 63 et de ses missions. Il fournit la typologie de ses adhérent·es, ainsi que quelques chiffres de la bio dans le Puy-de-Dôme. Ce document présente le budget 2025 et fait le point sur les cinq commissions thématiques de l'association : appui technique, filières courtes et longues, alimentation et territoire, futurs bio et durabilité. Une page est dédiée aux actions politiques et solidaires de BIO 63 en 2025.

2025, 25 p., éd. BIO 63

réf. 332-073

Vie Professionnelle Politique Agricole

Agriculture et alimentation : Une faim de démocratie locale

SOVRAN Coline / BECHET Hélène / BIDET Philippe / ET AL.

Terre de Liens milite pour un système alimentaire plus ancré dans les territoires, fondé sur des prises de décision locales. Ce rapport, riche en analyses, cartes et témoignages, traite de la territorialisation du système alimentaire français. En France, les régions agricoles sont spécialisées et une grande partie de la production est exportée. Parallèlement, la précarité alimentaire toucherait environ 8 millions de Français, dans des conditions variées ; par exemple, le manque de commerce local en milieu rural est un facteur aggravant. En conséquence, différentes collectivités françaises se sont engagées dans une reterritorialisation du système alimentaire, en structurant et en pérennisant une production alimentaire locale, de la production agricole à la transformation. Ces dynamiques sont freinées par certains verrous sociétaux, politiques et économiques. Différentes approches permettent de contourner ces blocages : mise en place d'une stratégie alimentaire transversale, orientation des usages des terres agricoles, mobilisation des obligations légales, etc. Terre de Liens souligne l'importance de la coopération entre les acteurs d'un territoire pour développer un système alimentaire solide.

<https://cellar-c2.services.clever->

cloud.com/terredeliens.org/documents/rapport_5_terre_de_liens_2026.pdf

2026, 100 p., éd. TERRE DE LIENS

réf. 332-043

Communiqué de presse : Rapport du Sénat sur les marges des industriels et de la grande distribution : les faits sont établis, le gouvernement doit agir

SYNABIO / LA COOPÉRATION AGRICOLE / ASSOCIATION NATIONALE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES (ANIA) / ET AL.

Ce communiqué de presse a été rédigé par 7 organismes français, représentant les fabricants de produits de grande consommation, dont le Synabio (Syndicat des entreprises bio agroalimentaires) ou encore l'Ania (Association nationale des industries alimentaires). Une enquête menée par le Sénat a évalué les marges perçues par les acteurs de la filière agro-industrielle française : 40 % de la valeur revient à la grande distribution, 14 % aux industries et 8 % à l'agriculture. 3 centrales d'achat contrôlent à elles seules 90 % des achats de produits de grande consommation, ce qui facilite la mise en place de négociations déloyales. Le rôle des centrales européennes d'achat est critiqué ; en effet, la grande distribution les utilise pour contourner la loi Egalim, qui est censée protéger la valeur agricole des produits français. Le rapport sénatorial montre, en outre, que des lois existent pour assainir le marché et protéger le pouvoir d'achat des Français (loi Egalim, loi ASAP, loi Travert, etc.). Néanmoins, l'enquête suggère que le gouvernement n'applique pas assez ces lois et ne s'engage pas suffisamment pour encadrer les négociations.

[https://www.pactalim.fr/wp-](https://www.pactalim.fr/wp-content/uploads/2026/05/20260526_CP_Coalition_Rapport_senat.pdf)

[content/uploads/2026/05/20260526_CP_Coalition_Rapport_senat.pdf](https://www.pactalim.fr/wp-content/uploads/2026/05/20260526_CP_Coalition_Rapport_senat.pdf)

2026, 2 p., éd. SYNABIO / ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires)

réf. 332-065

Dossier : Le poids écrasant de la machine agricole

BUGNOT Fabrice / CHAPELLE Sophie

Transrural Initiatives, avec l'appui de chercheurs dont ceux du pôle Inpact, a édité un dossier sur le suréquipement des fermes françaises. Le dossier s'appuie notamment sur l'ouvrage "Comment les machines ont pris la terre", publié en 2025. La mécanisation représente, en moyenne, en France, 25% des charges des fermes. Le dossier souligne la responsabilité des lobbys du machinisme agricole et celle des politiques agricoles, qui soutiennent les orientations vers la robotique et le numérique. Le projet Polma étudie les politiques de la machine agricole. L'histoire récente de la mécanisation de l'agriculture est abordée. Le dossier se focalise également sur les règles fiscales qui incitent aux investissements et sur les enjeux de la réparation des machines. Certaines technologies précises et leurs enjeux sont analysés : robots de traite, serres connectées, drones agricoles, etc. Pour finir, le dossier présente deux initiatives à contre-courant : les mises en commun du matériel par les Cuma et le projet Vi'reg, qui vise à recenser et à réutiliser le matériel oublié dans les fermes.

TRANSRURAL INITIATIVES N° 505, 01/01/2025, p. 13-28 (17)

réf. 332-094

Dossier : Technologies paysannes, pour une autre agriculture

PAVARD Pascaline / CAPLAT Jacques / D'HOOP Quentin

L'intelligence artificielle (IA), promue par certains comme solution d'avenir, notamment dans le monde agricole, est très consommatrice d'énergie et, pour nombre de spécialistes, son développement à grande échelle est synonyme de renforcement de la dérive climatique. Cette promotion de l'IA dans le monde agricole est un nouvel exemple de la logique qui voit en la technologie la (seule) solution face aux problèmes, logique à la base de l'agriculture industrielle. Or, de plus en plus, certaines solutions technologiques mises en avant sont développées pour répondre aux problèmes directement engendrés par ce modèle agricole dominant qui, pour les auteurs, conduit à une impasse. Dans le développement d'une agriculture plus diversifiée et décentralisée, basée sur les savoirs des producteurs, la technologie a pleinement sa place, mais une technologie adaptée aux besoins, maîtrisée par les paysan.nes et valorisant leurs savoir-faire : une low-tech réfléchie et respectueuse du vivant, a contrario d'une high-tech grande consommatrice de ressources et au service d'un système qui concentre les richesses entre les mains d'un nombre limité de personnes.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

NATURE & PROGRES N° 153, 01/10/2025, p. 19-32 (14)

réf. 332-062

Pour la résilience des filières de l'agriculture biologique

LA COOPÉRATION AGRICOLE

Les coopératives génèrent 2,3 milliards d'euros pour leurs activités bio et 1 agriculteur bio sur 2 est engagé dans l'une d'entre elles. Ce document rappelle le rôle des coopératives dans la filière bio, qui agissent comme des passerelles entre les producteurs, les distributeurs et les consommateurs. Il présente 10 actions de coopératives pour surmonter la crise, ainsi que 10 propositions de La Coopération Agricole pour la résilience de l'agriculture biologique française, déclinées en trois axes : 1 – Production : Préserver les capacités de production et accompagner la reprise ; Poursuivre le développement de l'AB avec de nouveaux objectifs à

élaborer collectivement ; Renforcer l'ancrage territorial et la valorisation sur les territoires ; 2 – Transformation et relations commerciales : Soutenir les investissements dans les outils industriels adaptés au bio ; Inciter à la contractualisation ; Faire respecter les exigences EGALIM sur l'introduction de bio en restauration collective ; 3 – Consommation : Expérimenter et évaluer de nouveaux leviers de consommation ; Dynamiser l'export des produits bio français ; Démultiplier les campagnes de communication ; Encadrer les allégations sur les produits.

https://www.lacooperationagricole.coop/sites/default/files/2025-09/Manifeste%20Bio-LCA_sept2025_VF.pdf

2025, 5 p., éd. LA COOPÉRATION AGRICOLE

réf. 332-122

Programme National pour l'Alimentation : 29 lauréats de l'appel à projets 2025-2026 : Vers une stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Ce document présente les lauréats de la 12ème édition de l'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation, qui comportait trois volets : 1 – Déclinaison territoriale vers la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC), en soutien aux PAT émergents ; 2 – Développement d'actions innovantes ; 3 – Essaimage à grande échelle de démarches exemplaires. Il présente les 14 projets alimentaires territoriaux (PAT) émergents et les 15 projets nationaux ou interrégionaux innovants ou d'essaimage qui ont été sélectionnés.

<https://agriculture.gouv.fr/programme-national-de-l'alimentation-les-29-laureats-de-lappel-projets-2025-2026>

2026, 32 p., éd. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE (MASA)

réf. 332-075

Vie Professionnelle Réglementation

Expert Group for Technical Advice on Organic Production (EGTOP): Final report on plant protection (XII) and fertilisers (X)

Groupe d'experts chargé de fournir des avis techniques sur la production biologique (EGTOP) : Rapport final sur la protection des végétaux (XII) et les engrais (X)

EUROPEAN COMMISSION

Le groupe d'experts sur l'agriculture biologique (EGTOP) de la Commission Européenne est chargé d'évaluer les produits et les substances utilisées en agriculture biologique et de proposer des évolutions de la réglementation. Le groupe a répondu à plusieurs demandes concernant des produits de protection et de fertilisation des végétaux. Le groupe d'experts recommande d'autoriser le carbonate de calcium pour la protection des végétaux, avec la restriction d'être d'origine naturelle. Concernant le forçage hors-sol de certaines cultures (bulbes d'ornement et ciboulette), le groupe recommande d'autoriser le forçage des bulbes d'ornement en hors-sol, dans de l'eau ou dans un substrat, dans les mêmes conditions réglementaires que le forçage des

têtes de chicorée. En revanche, le groupe n'a pas réussi à statuer sur le forçage hors-sol de la ciboulette, aucune recommandation n'a donc été formulée.

https://agriculture.ec.europa.eu/document/download/8ac31d1d-7ad8-41ff-bb45-cfe54c1b5179_en?filename=egtop-report-pp-xii_and_fertilisers-x_en.pdf

2025, 17 p., éd. EUROPEAN COMMISSION

réf. 332-095

Vote définitif de la loi d'urgence agricole

Le Sénat a voté la loi d'urgence agricole, le 21 juillet. L'Assemblée nationale l'avait fait la veille. Le texte comporte 67 articles, dont un qui fait beaucoup parler. Celui qui autorise le retour sous dérogation de deux puissants insecticides, l'acétamipride et la flupyradifurone, pour quatre filières agricoles : la noisette, la pomme, la cerise et la betterave sucrière.

Lien : https://www.franceinfo.fr/economie/emploi/metiers/agriculture/loi-d-urgence-agricole-a-quelle-echeance-les-pesticides-reautorises-pourront-ils-de-nouveau-etre-utilises-dans-les-champs_8116823.html

Source(s) : <https://www.franceinfo.fr>, 22 juillet 2026

Réaction de Générations Futures au vote de la loi d'urgence agricole

Le Sénat a adopté, le 21 juillet, le projet de loi d'urgence agricole, dernière étape parlementaire du processus.

Générations futures relève que, dans la loi d'urgence agricole, en plus de l'acétamipride, des dérogations concerneront aussi la flupyradifurone, une substance aux risques inacceptables pour les pollinisateurs et les eaux souterraines, qui pourrait être utilisée en traitement de semences pour la betterave sucrière, soit sur plus de 400 000 hectares.

Générations Futures s'inquiète également des nouvelles dispositions relatives à l'Anses qui conduiront cette Agence à devoir tout faire pour émettre des avis favorables pour les dérogations et les autorisations de mise sur le marché (AMM), étant tenue de répondre "rapidement" aux industriels, qui auront, en plus, une plus large latitude pour influencer et interférer dans le processus d'évaluation.

Sur l'article 8 relatif aux captages, Générations Futures fustige l'exclusion des captages pollués par des pesticides interdits des captages dits prioritaires. Ainsi, sur les 2000 captages identifiés par le ministère de la Transition écologique, près de la moitié ne bénéficieront pas d'une protection renforcée par la mise en place d'actions obligatoires par les préfets de département. D'après les données du contrôle sanitaire de l'eau potable d'avril 2026, ce sont plus de 3,8 millions de personnes qui sont alimentées par une eau non conforme uniquement du fait de pesticides interdits.

Par ailleurs, Générations Futures dénonce la baisse de la protection des riverains de parcelles traitées.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/urgence-agricole-vote-solennel-senat/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 22 juillet 2026

La FNAB, FOREBio et le SYNABIO demandent à lever le voile sur les prix et les marges des produits bio

À l'occasion de la publication du rapport 2026 de l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges (OFPM), la FNAB, FOREBio et le SYNABIO alertent sur les limites persistantes de la transparence des prix et des marges sur les produits biologiques.

Alors que le prix reste le premier frein à la consommation bio pour les Français, les données disponibles ne permettent toujours pas d'expliquer clairement les écarts de prix entre produits bio et conventionnels, ni d'objectiver la répartition réelle de la valeur entre les producteurs et leurs organisations économiques de mise en marché, transformateurs et distributeurs.

Plusieurs travaux récents sur les fruits et légumes bio, notamment ceux de l'économiste Olivier Mevel, de l'UFC-Que Choisir, et ceux de la commission d'enquête sénatoriale sur les relations commerciales, ont mis en évidence des écarts significatifs dans la répartition de la valeur au sein des filières bio.

La FNAB, FOREBio et le SYNABIO demandent donc :

- L'élargissement des travaux de l'OFPM aux principaux produits représentatifs de la consommation bio (œufs, farine, viande fraîche (steak haché) et charcuterie (jambon)) ;
- une amélioration des méthodologies de collecte et d'identification des données relatives aux produits biologiques ;
- la possibilité de comparer des produits bio et conventionnels réellement équivalents.

Lien : <https://www.fnab.org/communiques-presse/la-fnab-forebio-et-synabio-demandent-a-lever-le-voile-sur-les-prix-et-marges-des-produits-bio/>

Source(s) : Communiqué de presse FNAB, FOREBio et SYNABIO, 9 juillet 2026

Réaction d' IFOAM Organics Europe à la stratégie de l'UE en matière d'élevage

IFOAM Organics Europe se félicite de la reconnaissance des avantages de l'élevage biologique dans la stratégie de l'Union européenne en matière d'élevage, élaborée par la Commission européenne. Cette stratégie reconnaît que les systèmes d'élevage biologiques allient rentabilité et normes élevées en matière d'environnement et de bien-être animal, et que les États membres devraient donc continuer à soutenir l'agriculture biologique en tant que modèle économique résilient.

Cependant, l'orientation générale de la stratégie reste trop axée sur les solutions technologiques visant à rendre la production animale plus efficace, au lieu de soutenir la transition vers des systèmes agricoles offrant des avantages environnementaux, climatiques et sociétaux.

Le secteur biologique appelle la Commission européenne à ne pas affaiblir les garanties environnementales existantes, notamment en réouvrant le dossier de la directive sur les nitrates, et à veiller à ce qu'un label « d'excellence européenne » ne porte pas atteinte aux systèmes de qualité existants, tels que le label « bio ».

Lien : <https://www.organicseurope.bio/news/eu-livestock-strategy-recognises-benefits-of-organic-farming-but-more-action-will-be-needed-to-support-a-transition-of-the-sector/>

Source(s) : Communiqué de presse IFOAM Organics Europe, 7 juillet 2026

Un trio à la tête de La Maison de la Bio

Le 1er juillet, le conseil d'administration de La Maison de la Bio a élu un trio exécutif à sa tête. Avec une feuille de route politique et stratégique claire : sortir le secteur de la logique de niche et doubler la consommation d'ici 2031. Christophe Barnouin, président du groupe Ecotone, et Christelle Le Hir, présidente du directoire de La Vie Claire, sont les nouveaux co-présidents de La Maison de la Bio. Ils seront épaulés par Mathieu Lancry, agriculteur et membre du bureau de FOREBio, à la vice-présidence.

Lien : <https://www.biolineaires.com/un-trio-a-la-tete-de-la-maison-de-la-bio-pour-doubler-le-marche-bio-en-cinq-ans/>

Source(s) : www.biolineaires.com, 6 juillet 2026

FEVE et la FNAB prolongent leur appel à projets pour s'installer en bio

Lancé début 2026, l'appel à projets porté conjointement par FEVE et la FNAB vise à identifier et à accompagner des agriculteurs et agricultrices souhaitant développer ou reprendre une ferme en agriculture biologique. Plus de 1 000 porteurs et porteuses de projets ont déjà répondu à l'appel à projets lancé par FEVE et la FNAB pour s'installer en agriculture biologique. Parmi ces personnes, déjà 10 projets font actuellement l'objet de visites de terrain ou d'une étude approfondie. Face à cet engouement, les deux organisations ont annoncé la prolongation de leur dispositif jusqu'au 31 décembre 2026.

Lien vers l'appel à projets : <https://www.feve.co/installation/appel-a-projet/bio-2026>

Lien vers le CP de la FNAB : <https://www.fnab.org/agriculture-biologique-feve-et-la-fnab-franchissent-le-cap-des-1000-candidatures-et-prolongent-leur-appel-a-projet-jusqua-fin-2026/>

Source(s) : Communiqué de presse FNAB, 30 juin 2026

Future PAC : Risque d'affaiblissement du soutien à la bio

La prochaine Politique Agricole Commune devrait entrer en vigueur au 1er janvier 2028 ; son cadrage européen est en cours de discussion. La Commission a proposé, en 2025, une feuille de route plutôt ambitieuse sur la Bio, avec l'obligation pour les États de financer à la fois la conversion et le maintien en agriculture biologique.

Or, une intervention de la Ministre de l'agriculture française lors du Conseil Agripêche ("Agriculture et pêche") des 22 et 23 juin 2026 a abouti à un amendement proposé par les États membres au texte de cadrage de la Commission sur la PAC qui supprime toute référence au maintien en agriculture biologique. Pourtant, cette aide est, aujourd'hui, un outil largement plébiscité en Europe.

La FNAB demande aux membres français du Parlement Européen qui seront amenés à se prononcer en juillet sur ces nouvelles propositions de :

- Réintégrer l'obligation faites aux États de soutenir le maintien en bio,
- Prévoir dans le cadrage européen que les budgets attribués à la bio soient sanctuarisés et non réaffectables à des mesures non bio.

Lien : <https://www.fnab.org/future-pac-la-france-affaiblit-le-soutien-de-leurope-a-la-bio/>

Source(s) : Communiqué de presse FNAB, 3 juillet 2026

Solagro devient Société Coopérative d'Intérêt Collectif

45 ans après sa création, Solagro se transforme pour devenir Société Coopérative d'Intérêt Collectif avec pour objectifs d'amplifier la portée de ses actions et de nourrir de nouvelles perspectives, plus que jamais nécessaires dans un contexte marqué par l'intensification des dérèglements climatiques, l'érosion de la biodiversité, les tensions sur les ressources et les profondes transformations des systèmes agricoles, alimentaires et énergétiques.

Cette transformation de Solagro permet d'ouvrir sa gouvernance à une diversité d'acteurs : salarié-es, agriculteurs-rices, partenaires, bénéficiaires, sympathisants... aux approches et aux contributions multiples. Les associé-es jouent un rôle primordial dans la gouvernance et prennent part aux décisions stratégiques et financières de la structure.

Lien : <https://solagro.org/focus/solagro-devient-societe-cooperative-d-interet-collectif>

Source(s) : SOLAGRO, 29 juin 2026

Élection du nouveau conseil d'administration d'IFOAM Organics Europe

Les membres d'IFOAM Organics Europe ont élu, le 24 juin, un nouveau conseil d'administration pour le mandat 2026-2029 et ont nommé Dóra Drexler, de l'ÖMKI en Hongrie, à la présidence, aux côtés des vice-présidents Jérôme Cinel, d'Interbio Nouvelle-Aquitaine en France, et Marian Blom, de Bionext aux Pays-Bas. Lors de l'Assemblée générale de l'organisation, le mouvement européen pour l'alimentation et l'agriculture biologiques a également remis une déclaration sur la future Politique Agricole Commune (PAC) au commissaire européen chargé de l'agriculture et de l'alimentation, Christophe Hansen, appelant à un soutien fort et spécifique en faveur de l'agriculture biologique après 2027.

Lien : <https://www.organicseurope.bio/news/new-ifoam-organics-europe-board-elected-organic-movement-hands-cap-statement-to-commissioner-hansen/>

Source(s) : IFOAM Organics Europe, 24 juin 2026

Sylvain Reverchon nommé directeur de l'Agence BIO

Le 23 juin, le conseil d'administration de l'Agence BIO a validé la candidature de Sylvain Reverchon, proposée par Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, au poste de directeur de l'Agence.

Lien : https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2026/06/260623_CP_Nomination_Directeur_Agence_BIO.pdf

Source(s) : Communiqué de presse de l'Agence BIO, 23 juin 2026

Thèse portant sur agriculture biologique, pesticides et passereaux

Une thèse, intitulée « Influence de l'agriculture biologique sur la contamination aux pesticides et les effets sublétaux chez les passereaux des agroécosystèmes », a été soutenue, par Audrey BAILLY, le 10 mars 2026, pour l'obtention du grade de Docteur de La Rochelle Université.

Lien vers la thèse (430 pages) : <https://metabio.hub.inrae.fr/content/download/4469/43670?version=1>

Source(s) : La gazette de METABIO n° 23, juillet 2026

Parlement européen : Avancée de la révision de la réglementation sur l'agriculture biologique

Le 14 juillet, la commission de l'agriculture et du développement rural du Parlement européen a adopté son rapport sur la révision ciblée du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique. IFOAM Organics Europe se félicite de l'adoption du rapport par les députés européens, car cela permet à ce processus législatif d'avancer rapidement, mais exhorte les décideurs politiques de toutes les institutions de l'UE à veiller à ce que le contenu reste ciblé et à préserver les principes fondamentaux de la production biologique.

En effet, selon IFOAM Organics Europe, plusieurs préoccupations majeures régulièrement soulevées par le secteur biologique restent insuffisamment prises en compte. Elles concernent l'introduction de dérogations, en particulier la possibilité d'utiliser des poussins non biologiques âgés de plus de trois jours, ainsi que l'introduction de « systèmes innovants d'hébergement du bétail » comme alternative à l'accès permanent aux pâturages pour les ruminants. Le mouvement biologique s'inquiète également de la mise en place de nouvelles exigences de contrôle, notamment pour les ventes en ligne, ainsi que d'obligations d'étiquetage supplémentaires qui imposeraient des charges administratives et de mise en conformité disproportionnées aux opérateurs biologiques. En outre, l'inclusion d'une clause de réexamen pourrait conduire à des révisions régulières du règlement sur l'agriculture biologique, créant ainsi une incertitude et une instabilité inutiles pour le secteur.

Lien : <https://www.organicseurope.bio/news/european-parliament-moves-organic-regulation-revision-forward-ifoam-organics-europe-calls-on-policymakers-to-keep-it-targeted/>

Source(s) : IFOAM Organics Europe, 14 juillet 2026

Générations Futures publie la liste des 80 pesticides autorisés en France se dégradant en TFA

Suite à la requête du Député Nicolas Thierry demandant à la Ministre de l'agriculture de rendre publique la liste des pesticides autorisés en France dont la dégradation conduit à la formation de TFA, restée sans réponse à ce jour, Générations Futures a publié une liste composée de 80 produits à base de substances PFAS, dont on sait qu'elles se dégradent en TFA, et qui sont toujours autorisés en France (https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2026/06/pesticides-pfas-formant-du-tfa-autorises-en-fr-au-25_06_2026.pdf).

Générations Futures renouvelle sa demande auprès de l'Anses pour qu'un réexamen de ces produits soit initié rapidement, comme l'exige l'article 44 du règlement européen sur les pesticides.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-pfas-tfa/>

Source(s) : www.generations-futures.fr, 25 juin 2026

TARIFS DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Pour tout service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Nous vous remercions de ne pas joindre le paiement à votre bon de commande. ABioDoc vous adressera une facture et vous pourrez alors procéder au paiement :

- par chèque à l'ordre du « Régisseur d'ABioDoc »
- par virement bancaire

Services	Tarif général	Agriculteurs, Etudiants (sur justificatif)
Prêt d'ouvrage (forfait) :	8€	6€
Indemnité forfaitaire en cas de non-retour des ouvrages :	80€	
Photocopies sur place (prix à la page) :	0,10€	
Photocopies envoyées par La Poste (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs) :	2€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Articles envoyés par mail (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs)	0,55€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Téléchargement de certains documents de + de 2 ans (sauf tarif spécifique) sur la Biobase	gratuit sur la Biobase	
Abonnement ou réabonnement au Biopresse version PDF : (11 N° par an)	gratuit (inscription sur ce site)	

Pour vous abonner, rendez-vous sur : <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

Titre	Editeur principal	Informations éditeur principal	Pays
Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique : Mars 2026	AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)	12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS http://www.agencebio.org Tél. : 01 48 70 48 30 Fax : 01 48 70 48 45 contact@agencebio.org	FRANCE
Les chiffres bio 2025	AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)	12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS http://www.agencebio.org Tél. : 01 48 70 48 30 Fax : 01 48 70 48 45 contact@agencebio.org	FRANCE
Guide de protection : Cerisier biologique	AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	23 Rue Jean Baldassini, 69 364 LYON CEDEX 07 http://www.aura.chambres-agriculture.fr Tél. : 04 72 72 49 10 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE
Bandes fleuries sur les fermes maraîchères	APABA (Association pour la promotion de l'agriculture biologique en Aveyron)	Carrefour de l'Agriculture, 12 026 RODEZ Cedex 9 http://www.aveyron-bio.fr Tél : 05 65 68 11 52 contact@aveyron-bio.fr	FRANCE
Rapport d'activités - Année 2025	BIO 63	11 Allée Pierre de Fermat, BP 70007, 63 171 AUBIÈRE Cedex http://www.chambre-agri63.com/bio63.html Tél. : 04 73 44 45 28	FRANCE

Rencontre régionale : Réussir sa commercialisation quand on s'installe en maraîchage bio	BIO ARIÈGE-GARONNE	6 Route de Nescus, 09 240 LA BASTIDE DE SÉROU https://www.bio-ariege-garonne.fr/ Tél. : 05 61 64 01 60 bio-ariege-garonne@bio-occitanie.org	FRANCE
Recueil variétal de légumes bio : Occitanie : 2025-2026	BIO OCCITANIE	21 Rue de la République, 31 270 FROUZINS https://www.bio-occitanie.org/contact@bio-occitanie.org	FRANCE
Diversification : De nouvelles opportunités pour stabiliser vos revenus	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE GIRONDE	17 Cours Xavier Arnozan, 33 082 BORDEAUX https://gironde.chambres-agriculture.fr/ Tél. : 05 56 79 64 00	FRANCE
Prix de la viande bovine en AB en 2025 Auvergne-Rhône-Alpes	CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ALLIER	60 Cours Jean Jaurès, BP 1727, 03 017 MOULINS CEDEX http://www.allier.chambagri.fr/ Tél. : 04 70 48 42 42 Fax : 04 70 46 30 69 cda.03@allier.chambagri.fr	FRANCE
L'agriculture biologique en région Nouvelle-Aquitaine : Chiffres 2024 et tendances 2025	CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE	Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES CEDEX 2 http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr Tél. : 05 55 10 37 90 accueil@na.chambagri.fr	FRANCE
Guide pratique de l'apiculture en agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine : Edition 2026	CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE	Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Boulevard des Arcades, 87 060 LIMOGES CEDEX 2 http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr Tél. : 05 55 10 37 90 accueil@na.chambagri.fr	FRANCE

Viande et Climat : Pour un procès équitable	ÉDITIONS LA BUTINEUSE	Atelier des Entreprises, Porte Océane III, 56400 AURAY https://www.editions-labutineuse.com/ Tél. : 06 63 79 20 02 hello@editions-labutineuse.com	FRANCE
Nouvelles formes de travail en agriculture	ÉDITIONS QUAE	RD 10, 78 026 VERSAILLES CEDEX http://www.quae.com Tél. : 06 33 35 48 40	FRANCE
Plantes compagnes au potager bio : Le guide des cultures associées - Nouvelle édition enrichie	ÉDITIONS TERRE VIVANTE	Domaine de Raud, 38 710 MENS http://www.terrevivante.org Tél. : 04 76 34 80 80 Fax : 04 76 34 84 02 info@terrevivante.org	FRANCE
Cultiver les plantes tinctoriales	ÉDITIONS TERRE VIVANTE	Domaine de Raud, 38 710 MENS http://www.terrevivante.org Tél. : 04 76 34 80 80 Fax : 04 76 34 84 02 info@terrevivante.org	FRANCE
Des légumes pas comme les autres	ÉDITIONS ULMER	33 Rue du Faubourg Montmartre, 75 009 PARIS http://www.editions-ulmer.fr Tél. : 01 48 05 03 03 Fax : 01 48 05 02 04 ulmer@editions-ulmer.fr	FRANCE
Expert Group for Technical Advice on Organic Production (EGTOP) : Final report on plant protection (XII) and fertilisers (X)	EUROPEAN COMMISSION	DG Agriculture and Rural Development - Directorate B: Sustainability, Unit B4 - Organic Farming - Office L130, B-1049 BRUSSELS http://ec.europa.eu/agriculture/organic/AGRI-B4@ec.europa.eu	BELGIQUE

Lutte contre le souchet comestible sans herbicides	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK http://www.fibl.org Tél. : + 41 (0)62 865 72 72 info.suisse@fibl.org	SUISSE
Fiche technique : Culture biologique du soja	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK http://www.fibl.org Tél. : + 41 (0)62 865 72 72 info.suisse@fibl.org	SUISSE
Rencontre régionale : La mutualisation en maraîchage : de la production à la commercialisation	GAB DU TARN	138 Chemin du Serayol Haut, 81 380 LESCURE D'ALBIGEOIS https://gabtarn.fr/?PagePrincipale Tél. : 06 10 36 16 48 contact@gabtarn.fr	FRANCE
Compte-rendu Rencontre technique : Diversification en agrumes	GAB DU TARN	138 Chemin du Serayol Haut, 81 380 LESCURE D'ALBIGEOIS https://gabtarn.fr/?PagePrincipale Tél. : 06 10 36 16 48 contact@gabtarn.fr	FRANCE
Mémoire de fin d'études : L'expérimentation collective est-elle la clé pour monter en compétences sur les couverts végétaux en grandes cultures biologiques ? : L'exemple du GIEE Sols en Transition	INP TOULOUSE (Institut National Polytechnique de Toulouse)	6 Allée Emile Monso, BP 34038, 31 029 TOULOUSE CEDEX 4 http://www.inp-toulouse.fr/fr/index.html Tél. : 05 34 32 30 00 (standard) inp@inp-toulouse.fr	FRANCE
Capflor : Outiller la biodiversification des prairies semées pour une meilleure résilience des élevages herbivores	INRAE - Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	Direction de l'expertise scientifique collective, de la prospective et des études, 147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS CEDEX 07 https://www.inrae.fr Tél. : 01 42 75 94 90	FRANCE

Huit plantes alliées ou ennemies de la santé des ruminants	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50 Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Identification et traçabilité des ovins/caprins : Eco-pâturage	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50 Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Filière volailles et œufs bio : Au niveau national et régional - Pays de la Loire : Edition 2025	INTERBIO PAYS DE LA LOIRE	9 Rue André Brouard, Pôle régional bio, 49 100 ANGERS https://www.interbio-paysdelaloire.fr/ Tél. : 02 41 18 61 50 contact@interbio-paysdelaloire.fr	
Filière porc : Au niveau national et régional : Pays de la Loire, Edition 2025	INTERBIO PAYS DE LA LOIRE	9 Rue André Brouard, Pôle régional bio, 49 100 ANGERS https://www.interbio-paysdelaloire.fr/ Tél. : 02 41 18 61 50 contact@interbio-paysdelaloire.fr	
Pour la résilience des filières de l'agriculture biologique	LA COOPÉRATION AGRICOLE	43 Rue Sedaine, CS 91115, 75 538 PARIS CEDEX 11 https://www.lacooperationagricole.coop Tél. : 01 44 17 57 00	FRANCE
Programme National pour l'Alimentation : 29 lauréats de l'appel à projets 2025-2026 : Vers une stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE (MASA)	78 Rue de Varenne, 75 349 PARIS 07 SP https://agriculture.gouv.fr/ Tél. : 01 49 55 49 55	FRANCE
Produire du lait de chèvre bio sur le Massif central : quels résultats technico-économiques ?	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES http://www.poleabmc.org Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE

Livrer du lait de brebis dans le Massif central : performances techniques et économiques des systèmes ovins lait bio	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES http://www.poleabmc.org Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE
Élever des brebis allaitantes bio sur le Massif central, est-ce possible ?	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES http://www.poleabmc.org Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE
Produire du lait de vache bio sur le Massif central : Quels résultats technico-économiques ?	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES http://www.poleabmc.org Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE
S'installer en viande bovine bio : une vraie bonne idée	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES http://www.poleabmc.org Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE
Indicateurs environnementaux des élevages de ruminants bio du Massif central : Premiers résultats	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES http://www.poleabmc.org Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE
Superlist Environnement Europe 2026	QUESTIONMARK FONDATION	Overhoeksplein 2, 1031 AMSTERDAM https://www.thequestionmark.org/ info@thequestionmark.org	PAYS-BAS
Afterres2050 : Méthanisation : Outil de transition agroécologique et énergétique	SOLAGRO	75 Voie du TOEC, CS 27608, 31 076 TOULOUSE CEDEX 3 http://www.solagro.org/ Tél. : 05 67 69 69 69 solagro@solagro.asso.fr	FRANCE

Communiqué de presse : Rapport du Sénat sur les marges des industriels et de la grande distribution : les faits sont établis, le gouvernement doit agir	SYNABIO	16 Rue Montbrun, 75 014 PARIS http://www.synabio.com Tél. : 01 48 04 01 49 synabio@synabio.com	FRANCE
Agriculture et alimentation : Une faim de démocratie locale	TERRE DE LIENS	25 Quai André Reynier, 26 400 CREST http://www.terredeliens.org Tél. : 09 70 20 31 00 fondation@terredeliens.org	FRANCE

LA BIOBASE

Plus de 49 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com

- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique

.....



- Plus de 49 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire